

Nombre de présents : 48
absent : 0
excusés : 13 (dont 13 procurations)

Point 1 : Compte Administratif 2016

Présents :

Sous la présidence de M. le Président Gilbert MEYER, Mme et MM. les Vice-Présidents MULLER Lucien, BALDUF Jean-Marie, NICOLE Serge, ROGALA Philippe, THOMANN Mathieu, HEYMANN François, KLINGER Christian, KLOEPFER Jean-Claude, BARDOTTO Stéphanie, Mlle, Mmes et MM. ARNDT Denis, BAUMERT Hélène, BERNARD Daniel, BEYER André, BOUCHE Marc, CLOR Cédric, DIETSCH Christian, DIRNINGER Bernard, ERHARD Béatrice, FRIEH René, HANAUER Serge, HELMLINGER Marie-Joseph, HEMEDINGER Yves, HILBERT Frédéric, HIRTZ Gérard, HUTSCHKA Catherine, KLEIN Pascale, KLINGER-ZIND Claude, KLINKERT Brigitte, LEUZY Philippe, LOUIS Corinne, MEISTERMANN Christian, MIGLIACCIO Patricia, MULLER Jacques, PELLETIER Manurêva, REBERT Christian, REMOND Robert, RODE Francis, SACQUEPEE Bernard, SCHAFFHAUSER Dominique, SCHOENENBERGER Catherine, SCHULLER Jean-Marc, SISSLER Jean-Paul, STRIEBIG-THEVENIN Cécile, SUTTER Geneviève, UHLRICH-MALLET Odile, WEISS Jean-Jacques, WOLFS-MURRISCH Céline.

Ont donné procuration :

Monsieur Jean-Pierre BECHLER, donne procuration à Madame Stéphanie BARDOTTO ;
Monsieur Jean-Marc BETTINGER, donne procuration à Monsieur Mathieu THOMANN ;
Madame Nejla BRANDALISE, donne procuration à Monsieur Christian KLINGER ;
Monsieur Laurent DENZER-FIGUE, donne procuration à Monsieur Cédric CLOR ;
Monsieur Matthieu JAEGY, donne procuration à Monsieur Serge HANAUER ;
Madame Victorine VALENTIN, donne procuration à Monsieur Frédéric HILBERT ;
Monsieur Guy WAEHREN, donne procuration à Monsieur Jean-Claude KLOEPFER ;
Madame Lucette SPINHIRNY, donne procuration à Monsieur Serge NICOLE ;
Madame Claudine GANTER, donne procuration à Monsieur Jean-Jacques WEISS ;
Monsieur Bernard GERBER, donne procuration à Monsieur Bernard DIRNINGER ;
Monsieur Tristan DENECHAUD, donne procuration à Monsieur Christian MEISTERMANN ;
Madame Saloua BENNAGHMOUCH-MAIRE, donne procuration à Madame Brigitte KLINKERT ;
Madame Monique LIHRMANN, donne procuration à Monsieur François HEYMANN.

Etaient également présents :

Mmes et MM. Patrick PINCET, DGS, Joël MUNSCH, Directeur de Cabinet, Jean-Luc DELACOTE, DGAS, Claude CHARTIER, DGAR, Pierre RIVET, DGST, de la Ville de Colmar, MM Emmanuel PIERNOT, Norbert SCHICKEL, Franck JOST, Directeur, Mme Hélène BERTHOMIEU, Directrice, Mmes et MM. Christophe REISS, Peggy KILLIAN, Magali RONDEPIERRE, Jean-Marc VERPILLAT, responsables de service à Colmar Agglomération, Jérôme DIETRICH, Nadine DAG et Tatiana CONCA.

M. le Président a quitté la salle et n'a pris part ni aux discussions, ni au vote.

Budget Principal

Nombre de voix pour : 60
contre : 0
d'abstention : 0

Budget annexe « Eau »

Nombre de voix pour : 60
contre : 0
d'abstention : 0

Budget annexe « Assainissement »

Nombre de voix pour : 60
contre : 0
d'abstention : 0

Budget annexe « Gestion des Déchets »

Nombre de voix pour : 60
contre : 0
d'abstention : 0

Budget annexe « Transports urbains »

Nombre de voix pour : 60
contre : 0
d'abstention : 0

Budget des zones d'activités

Nombre de voix pour : 60
contre : 0
d'abstention : 0

Budget de la ZA « Les Erlen »

Nombre de voix pour : 60
contre : 0
d'abstention : 0

Secrétaire de séance : M. Cédric CLOR
Transmission à la Préfecture : 4 juillet 2017

Point N°1: COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Rapporteur : Monsieur Jean-Marie BALDUF, Vice-Président.

Le présent compte administratif décrit la gestion de l'exercice 2016 pour le budget principal et les six budgets annexes de Colmar Agglomération (eau, assainissement, transports urbains, gestion des déchets, ZA des ERLÉN et budget des zones d'activités). Les résultats des comptes administratifs 2016 correspondent à ceux des comptes de gestion de Monsieur le Trésorier Principal de COLMAR.

Le compte administratif 2016 est le premier sur le nouveau périmètre de 20 communes. Ce changement de périmètre n'a en rien modifié la gestion rigoureuse des dépenses et des recettes que Colmar Agglomération s'attache à mener depuis sa création. **Une gestion qui lui permet une fois de plus de financer l'intégralité des investissements sur ses fonds propres sans aucun recours à l'emprunt.**

En 2016, et dans la continuité des années précédentes, le budget de Colmar Agglomération s'est articulé autour des axes suivants :

- Une pression fiscale qui reste modérée malgré la hausse de 1,5 % du taux de CFE.
- Des dépenses de fonctionnement maîtrisées.
- Un bon niveau d'épargne.
- Un niveau d'endettement qui a augmenté du fait de l'intégration des 6 communes de l'ex-communauté de communes du Pays du Ried Brun, mais qui reste faible.

Le compte administratif 2016 illustre donc la gestion saine et rigoureuse de Colmar Agglomération dont il convient de souligner la bonne santé financière dans un contexte économique toujours aussi difficile et une augmentation constante des ponctions de l'Etat sur la DGF.

Conformément à l'article L 2311-5 du code général des collectivités territoriales, le compte administratif 2016 reprend les résultats antérieurs de l'exercice 2015 complétés des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'exercice 2016.

ANALYSE GLOBALE : L'EXCEDENT DE CLOTURE

L'excédent consolidé¹ de clôture de l'exercice 2016 (hors zones d'activités) s'élève à **22 776 068,94 €**. Il était de 16 803 534,94 € en 2015 soit une augmentation de 5 972 534 € (+ 35,54 %), due en grande partie à la réalisation d'un volume d'investissement plus faible que les années précédentes (- 5,7 M€ par rapport aux investissements 2015). Mais il convient de constater que si le volume d'investissements avait été identique à celui des années antérieures, la situation financière de Colmar Agglomération resterait très favorable.

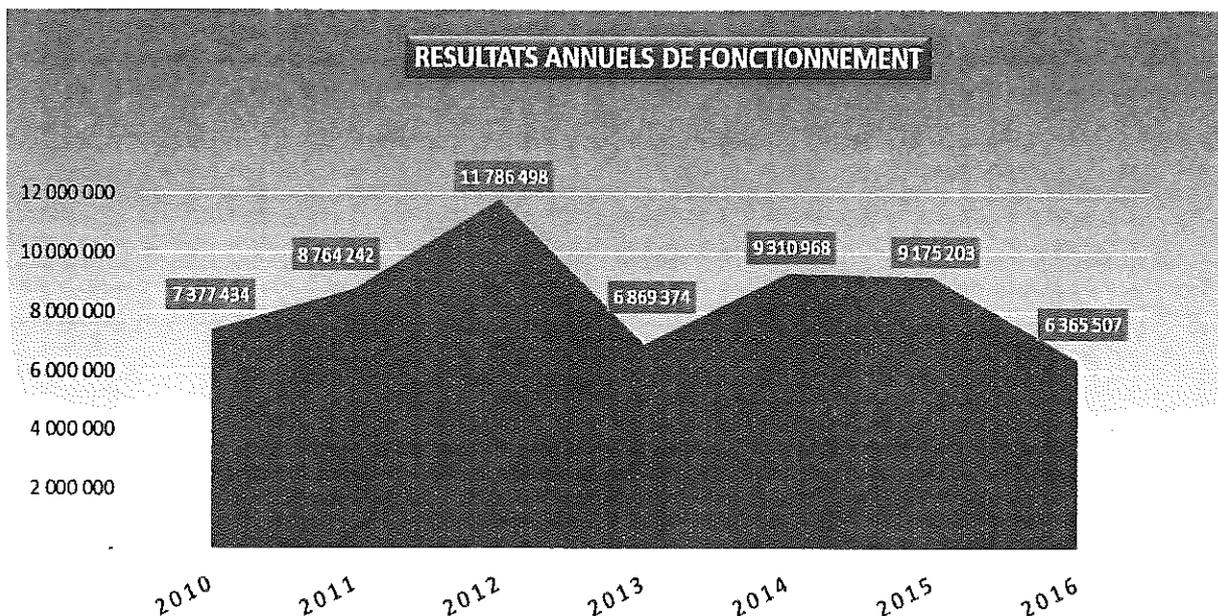
¹ Consolidé = tous les budgets de Colmar Agglomération confondus à savoir budget général, budgets annexes de l'eau, de l'assainissement, et des transports urbains, hors les budgets des zones d'activités qui sont des budgets de stocks retraçant les acquisitions et les ventes de lots de terrains.

Ce résultat de clôture comprend :

- ✓ une reprise du résultat de l'exercice 2015 dit « porté en réserve » (compte 002) pour **12 682 451,36 €** ;
- ✓ le résultat de l'exercice 2016 qui se rajoute au précédent pour **6 365 507,36 €** ;
- ✓ une ressource de financement de la section d'investissement dégagée sur l'année 2016 de 10 521 210,39 € contre un besoin de financement cumulé fin 2015 de - 6 793 100,17 €, soit un solde positif cumulé fin 2016 de **3 728 110,22 €**.

Ces résultats permettent à Colmar Agglomération de générer **un autofinancement conséquent de près de 80 % du total de ses investissements en 2016**, sans aucun recours à l'emprunt.

Le résultat de fonctionnement 2016 s'élève donc à **6 365 507 €** et diminue par rapport à 2015 (9 175 203 €).



Le détail des résultats de clôture pour 2016 se présente comme suit :

Excédent de clôture 2016 détaillé par budget	Tous budgets (hors ZA)	Budget principal	Eau	Assainissement	Déchets ménagers	Transports urbains
Résultat de fonctionnement de l'année 2016	6 365 507	1 266 827	980 897	2 488 881	1 247 820	381 083
Résultat de fonctionnement reporté 2015	12 682 451	3 717 112	-	423 763	6 534 195	2 007 382
Résultat total à affecter	19 047 959	4 983 939	980 897	2 912 644	7 782 015	2 388 465
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté de l'exercice 2015	- 6 793 100	- 4 929 995	- 1 933 775	- 1 078 613	- 36 633	- 1 185 915
Solde d'exécution de la section d'investissement de l'exercice 2016	10 521 210	4 564 341	1 117 058	3 019 940	1 497 130	322 742
Excédent de clôture 2016 après déduction du financement de la section d'investissement ou Fonds de roulement	22 776 069	4 618 284	164 180	4 853 971	9 242 512	3 897 122

En 2016, le résultat global est donc de 22 776 068,94 €, si on déduit le portage de stocks des ZAE (zones d'activités économiques) déjà réalisées (les ERLÉN, Sainte Croix en Plaine) ou en cours de réalisation (Horbourg-Wihr), le résultat final s'élève à **21 757 321,47 €** (15 694 514 € en 2015).

Le résultat de clôture, budget par budget, doit être affecté en priorité au financement du déficit des sections d'investissement et du besoin de financement des restes à réaliser de la section d'investissement. Le tableau ci-après reprend les données correspondantes :

Affectation des résultats 2016 (hors ZA)	Tous budgets	Budget principal	Eau	Assainissement	Déchets ménagers	Transports urbains
Excédent de clôture 2016 après déduction du financement de la section d'investissement (fonds de roulement)	22 776 068,94	4 618 283,94	164 179,77	4 853 970,87	9 242 512,13	3 897 122,23
Besoin de financement des restes à réaliser pour 2016	4 728 994,48	- 3 801,65	- 55 958,98	1 867 462,16	1 312 903,23	1 608 389,72
Solde du résultat non affecté reporté en fonctionnement R(002)	18 047 074,46	4 622 085,59	220 138,75	2 912 643,51	7 782 015,09	2 288 732,51
Reprise anticipée de résultat en 2017	1 680 100,00	-	-	-	780 100,00	900 000,00
Solde à affecter à des financements ou déficits à inscrire au BS 2017	16 366 974,46	4 622 085,59	220 138,75	2 986 508,71	7 149 508,90	1 388 732,51

Sur le résultat global :

- **4 728 994,48 €** affectés au financement des restes à réaliser 2016 pour 2017 et notamment aux autorisations de programme et à leurs crédits de paiement.
- cette affectation au financement des restes à réaliser laisse un solde de **18 047 074,46 €** dont une partie a fait l'objet d'une reprise anticipée au BP 2017 pour les budgets annexes de la gestion des déchets et des transports urbains pour **1 680 100 €**.
- Sur le solde restant, un total de **1 018 747,47 €** assure le portage des terrains des ZAE.

PRESENTATION GENERALE CONSOLIDEE

I. LES RECETTES ET DEPENSES DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT TOUS BUDGETS CONFONDUS

- a) Le montant des recettes réelles de fonctionnement 2016 (hors opérations d'ordre) pour ces mêmes budgets est de **89 118 908 €** et augmente de +3,27 % par rapport à 2015, notamment en raison de l'intégration des 6 communes de l'ex-communauté de communes du Pays du Ried Brun.

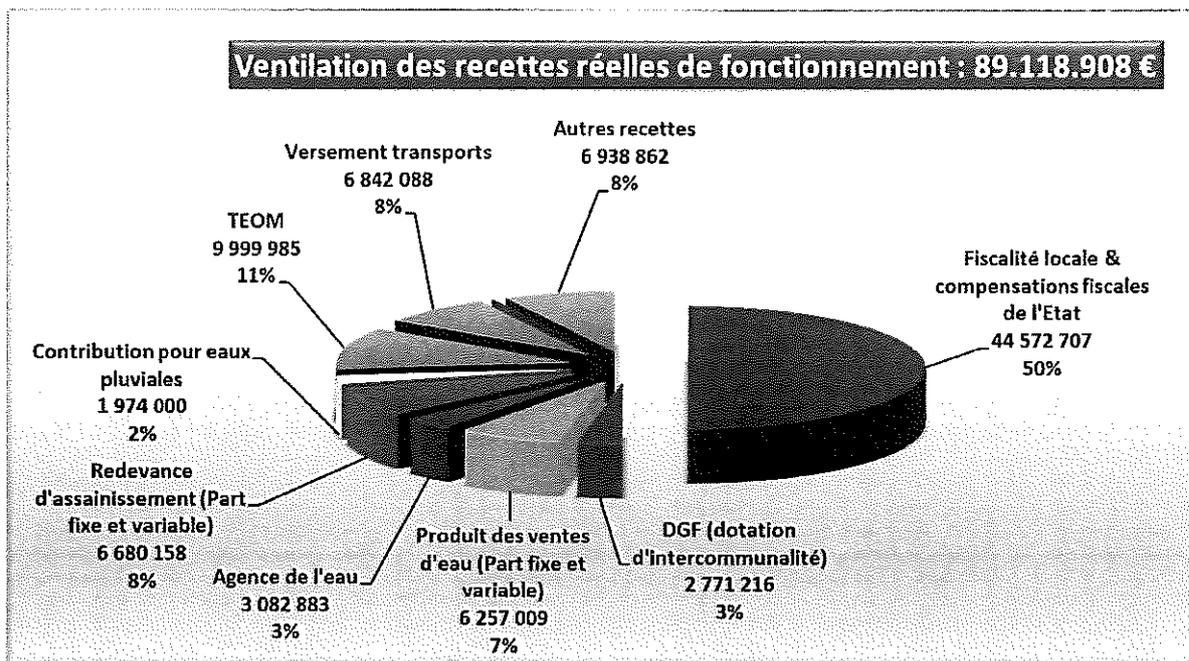
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT							
	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	variation 2016/2015
BUDGET PRINCIPAL	44 073 565 €	46 869 226 €	48 427 912 €	48 390 596 €	48 091 121 €	49 039 191 €	1,97%
EAU	9 550 909 €	10 321 383 €	10 095 627 €	10 261 134 €	10 493 503 €	10 013 814 €	-4,57%
ASSAINISSEMENT	7 689 206 €	7 817 136 €	8 627 860 €	8 722 734 €	8 679 366 €	9 551 542 €	10,05%
GESTION DES DECHETS	9 721 983 €	12 022 557 €	11 481 238 €	11 066 064 €	11 456 894 €	12 683 951 €	10,71%
TRANSPORTS	9 091 256 €	9 793 901 €	5 869 844 €	6 996 890 €	7 574 881 €	7 830 410 €	3,37%
CAMPING	341 917 €	423 176 €	358 742 €	2 601 €	0 €	0 €	
TOTAL (hors ZAE)	80 468 837 €	87 247 380 €	84 861 223 €	85 440 018 €	86 295 765 €	89 118 908 €	3,27%

Parmi la ventilation des recettes (voir graphique ci-après), on peut constater l'importance des produits fiscaux et des allocations de compensation qui représentent **50 %** des recettes totales. Cette proportion est identique à 2015.

Les produits fiscaux qui comprennent dans le graphique ci-après : le chapitre « 73 impôts et taxes » du budget principal (hors produits de la fourrière auto) pour 34,913 M€, les compensations fiscales (0,872 M€) et la DGF part compensation (8,788 M€), passent de 43,319 M€ en 2015 à **44,573 M€** en 2016 (voir analyse de la fiscalité ci-après).

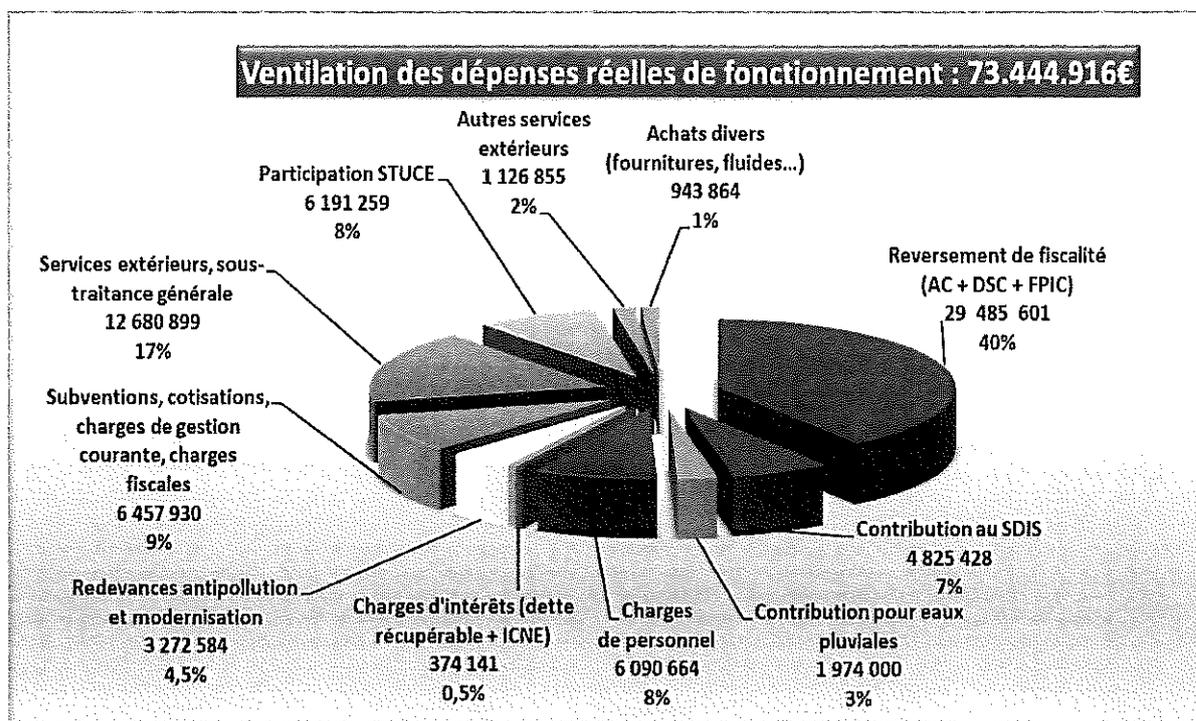
La dotation globale de fonctionnement (part Dotation d'intercommunalité) versée par l'Etat ne représente que **3 %** du total des recettes de l'agglomération, du fait de sa réduction de 0,59 M€, elle perd encore un point par rapport à 2015. Les produits de l'eau et de l'assainissement représentent **15 %** du total (14 % en 2015), la taxe d'enlèvement des ordures ménagères **11 %** (comme en 2015), la part du versement transport (VT) n'évolue pas non plus et reste à **8 %**, enfin la redevance recouvrée pour le compte de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et reversée en dépenses (poste budget annexe eau) représente **3 %** des recettes (4 % en 2015).

Le poste « autres recettes » comprend entre autres les produits des différentes régies (fourrière auto, base nautique, aires d'accueil des gens du voyage et déchetteries), les subventions perçues de la part d'Eco-Emballages ou encore les travaux de branchement d'eau et d'assainissement réalisés pour les particuliers et les entreprises.



b) Le montant des dépenses réelles de fonctionnement 2016 (hors opérations d'ordre) pour l'ensemble des budgets de Colmar Agglomération (hors zones d'activités) s'élève à **73 444 916 € (+ 6,53 % par rapport à 2015).**

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT							
	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	variation 2016/2015
BUDGET PRINCIPAL	37 191 579 €	39 007 334 €	40 211 972 €	38 565 757 €	39 980 707 €	43 316 234 €	8,34%
EAU	7 720 586 €	7 351 133 €	7 535 895 €	7 684 628 €	7 629 412 €	7 496 367 €	-1,74%
ASSAINISSEMENT	5 588 245 €	5 709 479 €	5 475 285 €	5 663 769 €	5 586 307 €	5 811 316 €	4,03%
GESTION DES DECHETS	8 120 831 €	8 963 413 €	9 316 164 €	9 290 883 €	9 533 496 €	10 183 585 €	6,82%
TRANSPORTS URBAINS	7 658 469 €	8 161 248 €	5 733 619 €	6 146 897 €	6 211 466 €	6 637 435 €	6,86%
CAMPING	180 597 €	198 121 €	30 802 €	2 575 €	0 €	0 €	
Total (hors ZAE)	66 460 306 €	69 390 728 €	68 303 717 €	67 354 508 €	68 941 387 €	73 444 916 €	6,53%



En regard des **73,445 M€** de dépenses de fonctionnement tous budgets confondus (hors ZA), il convient de relever qu'une part importante des ressources fiscales fait l'objet d'un reversement aux communes sous forme d'attribution de compensation et de dotation de solidarité communautaire pour **29,486 M€** au lieu de 26,507 M€ en 2015 (40 % des dépenses de fonctionnement).

La hausse des dépenses s'explique au niveau du budget principal, par l'évolution de l'attribution de compensation (attribution de compensation nouvelle de 0,847 M€ pour les 6 communes entrantes en 2016 compensée par le transfert de recettes fiscales et l'ajustement exceptionnel de l'attribution de compensation de la ville de Colmar de 2,052 M€).

II. L'EVOLUTION DE L'ÉPARGNE BRUTE

En mouvements réels et tous budgets consolidés, l'épargne brute¹ est de **15,674 M€**, soit une diminution de **1,680 M€** par rapport à 2015 (17,354 M€), et ce, en raison de la baisse substantielle des concours de l'Etat (- 0,6 M €) et de l'augmentation plus importante des dépenses par rapport aux recettes.

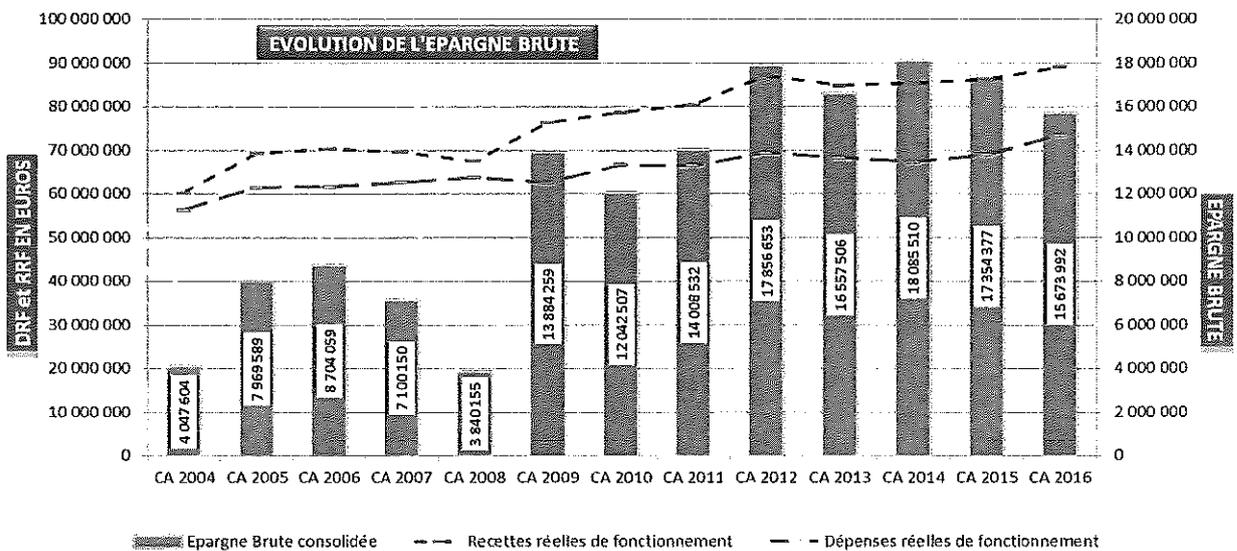
EPARGNE BRUTE / EPARGNE NETTE							
	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	variation 2016/2015
Epargne Brute consolidée	14 008 532 €	17 856 653 €	16 557 506 €	18 085 510 €	17 354 377 €	15 673 992 €	-9,68%
Capital de la dette dont dette récupérable et RA	1 453 088 €	1 522 211 €	1 848 762 €	2 734 547 €	3 137 737 €	1 853 821 €	-40,92%
Autofinancement Net	12 555 443 €	16 334 442 €	14 708 744 €	15 350 962 €	14 216 640 €	13 820 170 €	-2,79%

¹ Epargne brute = différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement (hors remboursement de la dette et cession des actifs).

Elle s'infléchit donc à nouveau en 2016, comme en 2015, mais reste cependant à un niveau élevé (taux de 17,6 %), grâce à une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement et une évolution favorable des recettes fiscales.

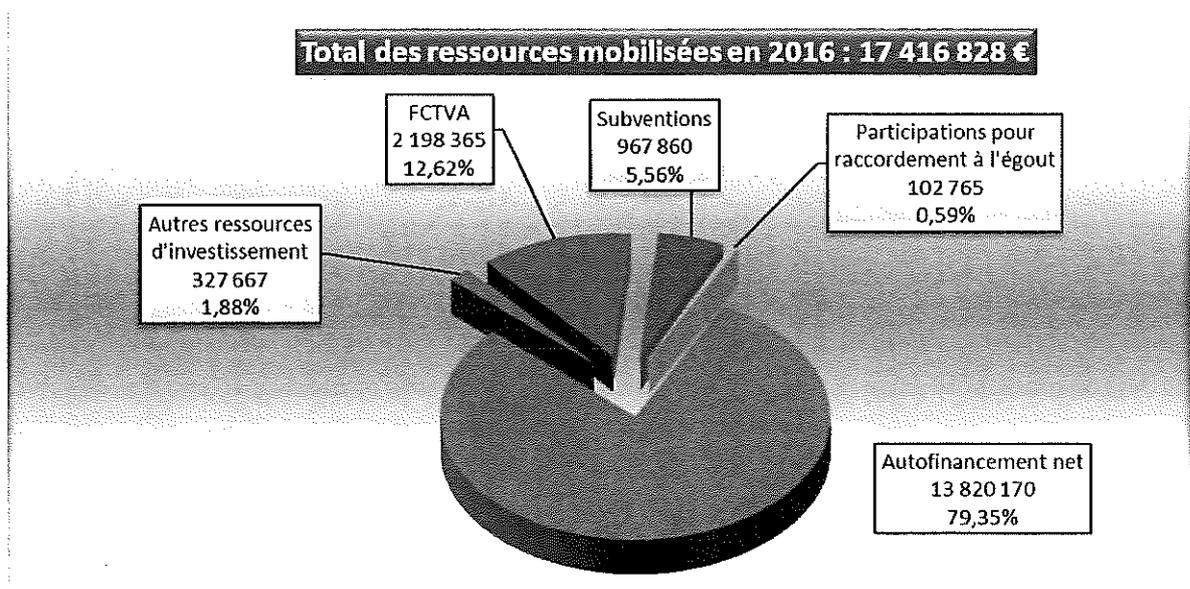
La valeur de l'épargne brute par habitant représente un montant de 138 €, par rapport à la moyenne nationale pour les EPCI de 71 € par habitant (source : Villes de France).

Le graphique ci-dessous montre l'évolution plus lente des dépenses de fonctionnement (lignes du bas en pointillés), et une tendance plus rapide à l'augmentation pour les recettes (lignes du haut en pointillés) depuis la création de Colmar Agglomération jusqu'à 2014. A partir de 2015 l'évolution de ces deux courbes s'inverse avec des dépenses qui augmentent plus fortement que les recettes.



III. LES RECETTES ET DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Les recettes d'investissement permettant le financement du programme d'investissement :



Le total des ressources mobilisées s'élève à **17,417 M€**, contre 17,289 M€ en 2015, permettant le financement du programme d'investissement dont notamment le remboursement du FCTVA qui représente 12,5 % du financement. L'épargne nette représente 79,35 % du total des ressources.
De ce fait, les réalisations d'investissement pour 2016 ont été financées sans recours à l'emprunt.

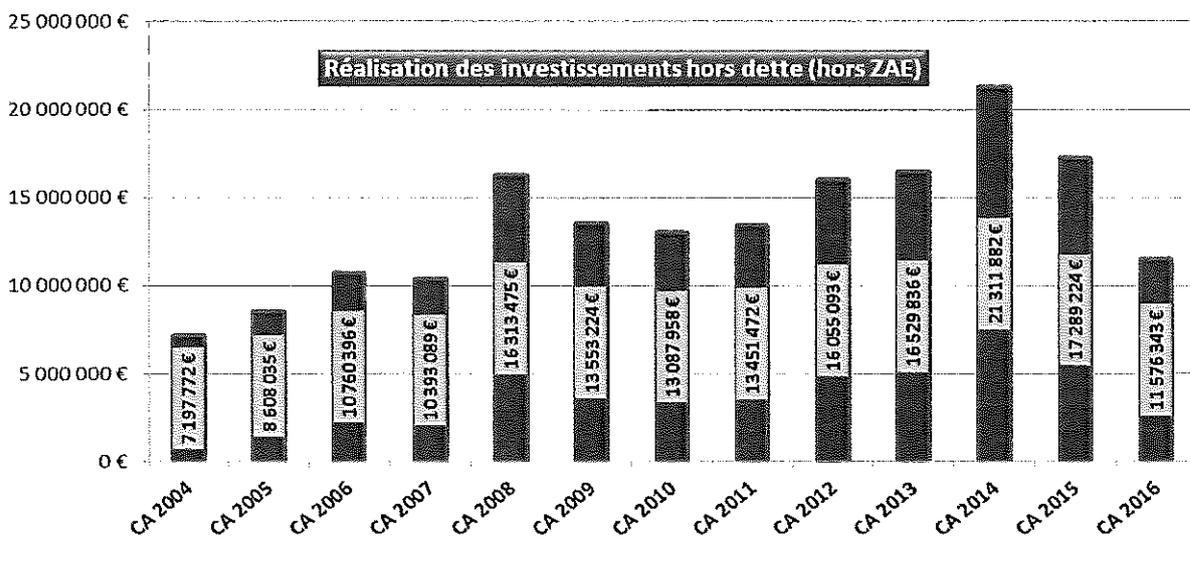
Les recettes réelles d'investissement (hors autofinancement net) se sont élevées à **3 728 707 €** en forte augmentation par rapport à 2015. Cette évolution s'explique par l'encaissement du FCTVA au titre des années 2015 et 2016 (2,2 M€), et de 495 K€ de participation des Hôpitaux civils de Colmar pour les travaux de réseaux d'eau et d'assainissement liés à la construction du Pôle Femme Mère Enfant.

b) Le montant total des dépenses d'investissement (hors écritures d'ordre et remboursement de la dette en capital) réalisées en 2016 pour ces mêmes budgets s'élève à **11 576 343 €**, en diminution par rapport au CA 2015 de 33,04 %. Cette nette diminution s'explique par le fait qu'un certain nombre de projets préparés en 2016 seront réalisés en 2017 (travaux de rénovation du siège administratif, construction de la nouvelle déchetterie Europe, acquisition de 7 bus...).

COLMAR AGGLOMERATION a réalisé 177 M € de dépenses d'investissements depuis sa création.

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT							
	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	variation 2016/2015
BUDGET PRINCIPAL	6 260 886 €	9 305 615 €	8 352 722 €	9 347 049 €	6 474 066 €	4 960 742 €	-23,38%
EAU	2 069 633 €	2 571 950 €	2 261 681 €	2 870 099 €	3 396 207 €	2 531 449 €	-25,46%
ASSAINISSEMENT	2 128 104 €	2 025 488 €	1 582 063 €	4 594 139 €	3 031 346 €	1 904 155 €	-37,18%
GESTION DES DECHETS	1 696 084 €	1 620 010 €	2 473 848 €	4 223 868 €	3 701 068 €	1 349 956 €	-63,53%
TRANSPORTS URBAINS	1 010 892 €	423 014 €	1 039 765 €	276 728 €	686 537 €	830 041 €	20,90%
CAMPING	285 873 €	109 017 €	819 757 €	0 €	0 €	0 €	
Total (hors ZAE)	13 451 472 €	16 055 093 €	16 529 836 €	21 311 882 €	17 289 224 €	11 576 343 €	-33,04%

Le CA 2016 permet de constater un programme d'équipement de **11,576 M€**. A ce montant s'ajoute celui des travaux effectués sur les zones d'activités à savoir 176 569 €, ce qui porte le total des investissements 2016 à 11 752 912 € (17 583 679 € en 2015).



IV. L'ÉVOLUTION GLOBALE DE LA DETTE (HORS DETTE RECUPERABLE)

L'encours de la dette qui était de 4,155 M€ au 31/12/2015, a été porté **au 31/12/2016 à 5,206 M€** bien qu'aucun nouvel emprunt n'ait été contracté. La raison vient du fait que Colmar Agglomération a intégré en 2016 la dette en capital, d'un montant de 1,715 M€, des budgets annexes eau et assainissement de l'ex-communauté de communes du Pays du Ried Brun.

Pour mémoire, hors compétences transférées, le recours à l'emprunt ne concerne que les budgets annexes eau et assainissement. En effet, Colmar Agglomération n'a jamais eu besoin d'emprunter dans le cadre de son budget principal, l'encours de ce budget provenant du transfert de contrats d'emprunt de la Ville de Colmar concomitant au transfert de la compétence enseignement supérieur et remboursés par cette dernière à Colmar Agglomération via un prélèvement annuel sur son attribution de compensation.

La dette se répartit à 65,12 % pour les prêts à taux fixe, 26,15 % pour les prêts à taux variable et 3,78 % pour un prêt à taux structuré transféré de l'ex-communauté de communes du Pays du Ried Brun.

Le taux moyen pondéré global reste très modéré, il est de 2,47 %.

La durée de vie résiduelle de l'encours est de 11 ans et 1 mois, alors que pour la moyenne nationale des villes et EPCI de plus de 100 000 habitants, elle était de 13 ans et 7 mois en 2015.

Le ratio de désendettement ¹ est de 4 mois, le niveau moyen de ce ratio pour les communautés d'agglomération étant de l'ordre de 4,5 années fin 2015 (source : Villes de France). Celui de l'encours de dette par rapport aux recettes de fonctionnement est inférieur à 6 % alors qu'il était de 115 % fin 2015 en moyenne nationale (source : Finance Active). Ces ratios démontrent parfaitement la capacité de désendettement de Colmar Agglomération.

Il n'y a pas eu d'emprunt contracté en 2016 (aucun depuis 2010).

¹ Epargne brute / capital resté dû ou nombre d'années d'épargne nécessaire pour se désendetter totalement.

PRESENTATION PAR BUDGET

I. LE BUDGET PRINCIPAL

1) L'affectation du résultat 2016

Le résultat total de fonctionnement 2016 s'élève à **1 266 827,05 €**, cumulé aux résultats antérieurs, il représente un excédent global de fonctionnement de **4 983 938,58 €** (cf tableau page 2), il vous est proposé de l'affecter de la manière suivante :

- - **365 654,64 €** pour le financement de la section d'investissement 2016 ;
- + **3 801,65 €** d'excédent de financement des restes à réaliser ;
- **4 622 085,59 €** restent disponibles pour être affectés au compte 002 « résultat porté en réserve ».

2) Les dépenses et les recettes de fonctionnement

BUDGET PRINCIPAL							
FONCTIONNEMENT	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	variation 2016/2015
Dépenses réelles	37 191 579 €	39 007 334 €	40 211 972 €	38 565 757 €	39 980 707 €	43 316 234 €	8,34%
Recettes réelles	44 073 565 €	46 869 226 €	48 427 912 €	48 390 596 €	48 091 121 €	49 039 191 €	1,97%

a) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement 2016 du budget principal, avec un total réalisé de **43 316 234 €**, ont augmenté de 8,34 % par rapport à 2015. L'augmentation de l'attribution de compensation (+ 2,8 M€) explique principalement cette évolution, avec l'intégration des 6 communes de l'ex-communauté de communes du Pays du Ried Brun (+ 847 K€) et l'ajustement exceptionnel de l'attribution de compensation de la ville de Colmar (+ 2 052 K€).

A signaler par ailleurs l'augmentation de la contribution au SDIS de + 160 K€ et des charges de personnel de + 152 K€, ainsi que la contribution au budget annexe des transports urbains mise en place suite à l'arrivée des 6 communes du Ried Brun (191 K€).

Au total, l'intégration des six communes de l'ex-communauté de communes du Pays du Ried Brun aura généré près d'1,3 M€ de dépenses supplémentaires sur le budget général, neutralisées par ailleurs par le transfert des recettes fiscales.

Elles se répartissent comme suit :

✓ **Chapitre 012 - charges de personnel (+ 5,68 %)**

Le montant de la masse salariale hors budgets annexes est de **2 819 408 €** (+ 5,68 % par rapport à 2015), soit + 151 631 €. Cette augmentation est principalement liée à l'augmentation du point d'indice de rémunération de la fonction publique au 1^{er} février 2016 ainsi qu'à la prise en charge sur une année complète du service d'instruction des autorisations d'urbanisme alors qu'elle l'avait été sur 6 mois en 2015. S'y ajoute également le recrutement début 2016 d'un chargé de mission pour la plateforme OKTAVE.

Budget Général	CA 2007	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
Masse salariale	1 234 070	1 714 872	1 893 058	1 950 903	1 907 400	1 919 910	2 008 637	2 115 887	2 667 777	2 819 408
Variation annuelle	11,48%	38,96%	10,39%	3,06%	-2,23%	0,66%	4,62%	5,34%	26,08%	5,68%

✓ **Chapitre 011 – charges à caractère général (+ 2,90 %)**

- **Compte 60 – achats : 144 542 € (+ 1,40 %)**

Ces dépenses évoluent faiblement (+ 1 997 €) par rapport à 2015. Elles sont réparties de la manière suivante :

- **73 575 €** pour la consommation d'électricité (67 866 € en 2015) dont **12 964 €** pour le bâtiment administratif (15 502 € en 2015), **2 117 €** pour la base nautique (4 100 € en 2015), et **58 307 €** pour les aires d'accueil des gens du voyage de Colmar et de Horbourg-Wihr (42 293 € en 2015) ;
- **19 130 €** pour la consommation d'eau (21 597 € en 2015) ;
- **15 841 €** pour le chauffage urbain du bâtiment administratif (17 837 € en 2015) ;
- **13 450 €** pour les fournitures administratives (11 395 € en 2015).

Le reste des charges du chapitre 60 correspond à des fournitures de voirie, des vêtements de travail, des produits d'entretien et diverses fournitures soit **22 546 €** (23 850 € en 2015).

- **Compte 61 – services extérieurs : 531 169 € (+ 35,26 %)**

Parmi les principales dépenses de ce chapitre figurent :

- la rémunération liée à l'exploitation des eaux pluviales versée à la Colmarienne des Eaux pour **246 019 €** (173 093 € en 2015) ;
- les opérations de maintenance des voiries de zones d'activités pour **22 330 €** (18 514 € en 2015) ;
- l'entretien des espaces verts des zones d'activités pour **30 030 €** (30 024 € en 2015), et de la base nautique pour **19 412 €** (19 740 € en 2015) ;
- la maintenance des bâtiments pour **19 155 €** (14 638 € en 2015), une augmentation due principalement à la réparation de l'ascenseur du bâtiment administratif mis hors service à cause des travaux (+ 2 957 €) ;
- les cotisations d'assurances qui diminuent et s'élèvent à **34 029 €** (40 184 € en 2015), suite au nouveau marché public attribué en 2016 ;
- les études et recherches pour **44 707 €** (6 144 € en 2015). Les principales études réalisées en 2016 ont été les suivantes : la thermographie aérienne (15 921 €), les zonages d'assainissement de Colmar et d'Herrlisheim (20 325 €) et une assistance dans le renouvellement du marché d'assurances (4 788 €).

- Compte 62 – autres services extérieurs : 2 691 086 € (- 1,67 %)

Sont compris dans ce poste :

- la contribution pour eaux pluviales au budget d'assainissement de **1 974 000 €**, en baisse par rapport à 2015 (2 333 000 €) conformément au BP 2016 compte tenu de la réduction du besoin de financement du programme d'investissements ;
- la contribution au budget annexe des transports urbains pour **190 800 €**, suite au transfert de la compétence transports des communes du Ried Brun ;
- les prestations du service Parc Autos de la ville de Colmar pour le fonctionnement de la fourrière auto pour **173 724 €** (123 492 € en 2015). A noter qu'un changement d'imputation comptable est intervenu en 2016, cette dépense est maintenant comptabilisée dans les charges à caractère général alors que jusqu'en 2015 elle était comptabilisée dans le chapitre des autres charges de gestion courante ;
- les frais d'actes et de contentieux pour **5 508 €** (35 265 € en 2015) ;
- les dépenses de communication (imprimés, guides, magazines...) pour **58 623 €** (57 694 € en 2015)
- le nettoyage des locaux administratifs pour **49 373 €** (35 892 € en 2015) ;
- les dépenses de télécoms pour **12 424 €** (12 628 € en 2015), les frais d'affranchissement pour **18 000 €**, alors qu'ils étaient de 15 928 € en 2015 ;
- les dépenses d'abonnement et de maintenance informatique pour **47 951 €** (29 732 € en 2015) ;
- la cotisation au Grand Pays de Colmar pour **74 024 €** (68 026 € en 2015) suite à l'augmentation du périmètre de Colmar Agglomération en 2016.

- Compte 63 – Impôts et taxes : 28 244 € (+ 1,48 %)

Il s'agit uniquement des taxes foncières.

✓ Compte 65 – autres charges de gestion : 7 369 400 € au total dont 4 825 428 € de contingent d'incendie (+ 3,4 % par rapport à 2015)

Les différentes subventions, cotisations et contributions aux associations sont les suivantes :

- à l'Office de tourisme de Colmar pour **948 440 €** ;
- à l'Office de tourisme de Turckheim pour **38 606 €** ;
- au SIVOM du canton de Wintzenheim pour **14 550 €** ;
- à Colmar Alsace Tourisme Pays des Etoiles pour **30 618 €** ;
- à l'Office de tourisme des Bords du Rhin pour **3 517,50 €** ;
- au Pôle Métropolitain pour **18 840 €** ;
- au Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges pour **8 066 €** ;
- au SCOT Colmar Rhin Vosges pour **20 748 €** ;
- à la Mission Locale des Jeunes pour **184 830 €** ;
- au titre du soutien au tissu économique local pour **123 412 €** (Alsace Biovalley, Agence d'attractivité d'Alsace, SIAE...);
- à l'association de l'Observatoire de la nature pour **87 000 €** ;
- à la SPA pour **72 122 €** ;
- au Groupement d'Action Sociale du personnel pour **25 000 €**.

Ce poste comporte également les différentes contributions liées :

- aux indemnités et charges sociales relatives aux fonctions électives pour **535 090 €** ;
- aux animations été pour **238 727 €** ;
- à l'ADIL 68 pour **25 000 €**.

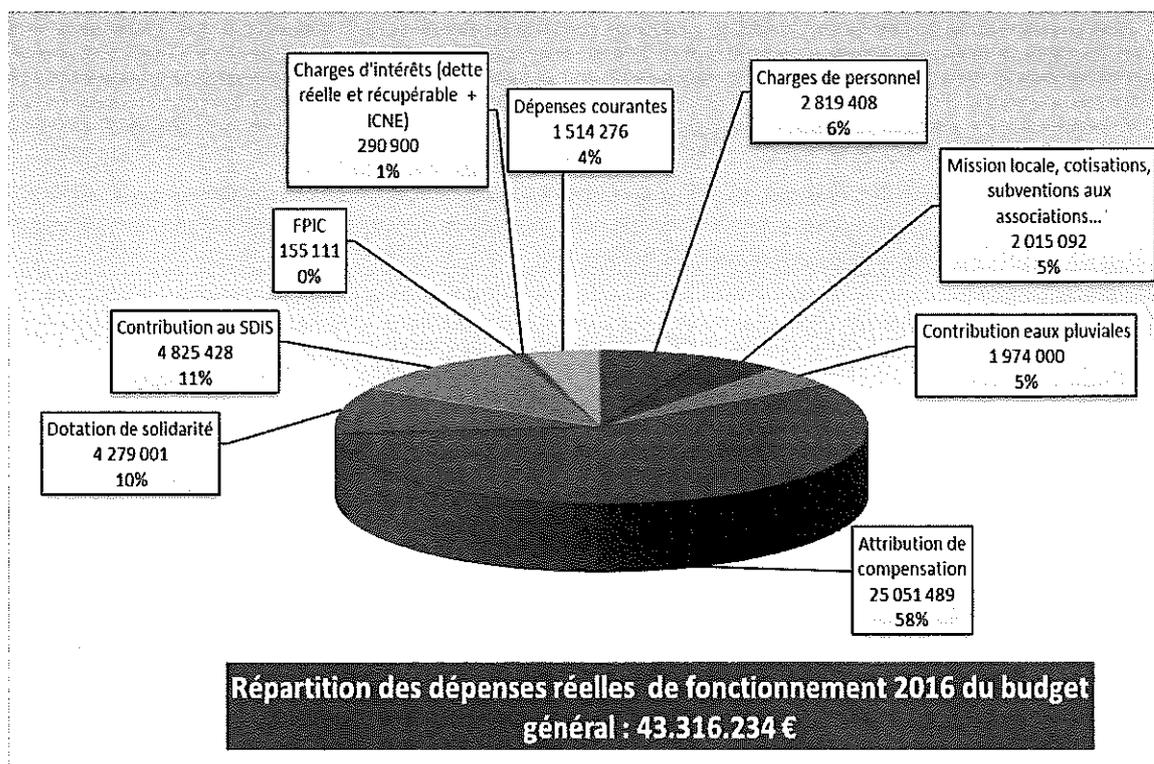
✓ **Compte 66 – charges financières : 237 952 € (- 20,5 %)**

L'encours du budget principal est constitué de deux dettes récupérables dans l'attribution de compensation de COLMAR, dont les intérêts s'élèvent à **226 918 €** ainsi que de deux emprunts transférés à CA (transfert de la compétence Enseignement Supérieur) dont les intérêts (intérêts courus non échus compris) s'élèvent à **3 740 €**. S'y ajoute le dernier remboursement pour **7 294 €** à Habitats Haute Alsace des intérêts de l'emprunt « GAIA » souscrit pour le portage foncier de l'opération Terrain Parc des Césars à Horbourg-Wihr.

✓ **Compte 67 – charges exceptionnelles : 8 831 € (- 60 %)**

Ce compte budgétaire comprend notamment **3 500 €** de subventions versées à des organismes pour l'organisation d'évènements (le 23^{ème} colloque d'œnométrie et la journée technique de l'INRA de Colmar) ainsi que des régularisations comptables relatives à des annulations de titres émis sur des exercices antérieurs (**5 331 €**).

Le graphique ci-dessous permet de constater la répartition des dépenses de fonctionnement 2016, qui est comparable aux années 2014 et 2015 :



b) Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement avec **49 039 191 €** augmentent de 1,97 %, mais dans une moindre mesure que les dépenses notamment en raison de la nouvelle diminution des dotations de l'Etat de 0,6 M€.

✓ **Comptes 70 et 75 – produits et revenus : 1 232 819 € (+ 12,5 %)**

Ce poste comprend notamment les produits d'exploitation et domaniaux qui regroupent toutes les recettes liées aux animations été, à l'aire d'accueil des gens du voyage et à la base nautique.

Ces comptes enregistrent par ailleurs les reversements concernant les personnels mis à disposition de la Mairie de Colmar et des syndicats intercommunaux (SITEUCE, SITDCE et SCOT) ainsi que les loyers facturés pour l'occupation du bâtiment administratif de Colmar Agglomération par ces mêmes syndicats.

L'augmentation par rapport à 2015 est principalement due à la poursuite de la mutualisation des services entre Colmar Agglomération et la Ville de Colmar qui se traduit par une hausse des charges de personnels facturées à la Ville de Colmar de + 96 061 €, ainsi qu'à la facturation des prestations d'instruction des autorisations d'urbanisme aux trois communautés de communes (Pays de Brisach, Vallée de Munster et Vallée de Kaysersberg) qui augmente de 61 700 €, car en 2015 seul le 2^{ème} semestre avait été facturé.

✓ **Comptes 73 – Impôts & taxes : 35 073 365 € (+ 4,1 %)**

Le produit fiscal 2016 s'élève à 34 757 227 €, hors FPIC (155 111 €) et recettes de la fourrière auto (161 028 €). Il a progressé de 3,95 %, soit 1 320 197 € de produits fiscaux supplémentaires, grâce notamment à la CFE qui augmente de 1 054 824 €.

La progression des produits fiscaux de la TH est due uniquement au transfert des recettes fiscales de la communauté de communes du Pays du Ried Brun (+ 930 K€) car les bases nettes totales reculent de 0,92 % pour la TH (hors périmètre communes du Ried Brun).

Au niveau de la CFE, les produits 2016 ont augmenté de 814 316 € pour 3 raisons :

- a) la hausse de 1,5 % du taux de la CFE de 24,03 % à 24,39 %, soit un produit supplémentaire de 179 472 € (hors périmètre communes du Ried Brun) ;
- b) les bases ont progressé plus de + 3,45 % (hors périmètre communes du Ried Brun). Soit un produit supplémentaire de 391 288 € ;
- c) le transfert des produits de CFE des communes du Ried Brun de 243 556 €.

A ces 814 316 € de produits de CFE 2016 supplémentaires, il y a lieu d'ajouter un recouvrement plus important en 2016 de produits de CFE issus des rôles supplémentaires de + 240 508 €.

Les produits de CVAE enregistrent une baisse importante de - 553 K€ (hors produits de CVAE des communes du Ried Brun) dont une grande partie est la conséquence de la fermeture des usines MAHLE PISTONS à Ingersheim.

PRODUITS FISCAUX	Produits 2015	Produits 2016	Variation en %
Taxe d'Habitation	9 810 308 €	10 657 736 €	8,64%
Foncier Non Bâti	43 936 €	48 568 €	10,54%
TA Foncier Non Bâti	136 918 €	140 170 €	2,38%
CFE	11 911 344 €	12 725 660 €	6,84%
CFE années antérieures	207 460 €	447 968 €	115,93%
CVAE	7 821 685 €	7 415 964 €	-5,19%
IFER	749 905 €	773 241 €	3,11%
TASCOM	1 948 185 €	2 017 996 €	3,58%
FNGIR	807 289 €	529 924 €	-34,36%
TOTAL PRODUITS	33 437 030 €	34 757 227 €	3,95%

Que ce soit en direction des entreprises ou des ménages, Colmar Agglomération applique des taux d'imposition parmi les plus bas de France. La pression fiscale sur les ménages en 2016 n'a pas augmenté avec un taux de taxe d'habitation identique depuis 2011 (8,27 %¹). Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) n'a pas été augmenté non plus, se situant à 7,95 %².

Le taux de la contribution foncière des entreprises (CFE) fixé à 24,39 %³, reste 2,5 points inférieur au taux moyen national 2016 de l'ensemble des communautés d'agglomération.

Par ailleurs, Colmar Agglomération ne prélève pas de taxe sur le foncier bâti sur les ménages et les entreprises⁴.

La norme statistique appelée « effort fiscal » permet de déterminer la pression fiscale sur les ménages par rapport à la moyenne nationale. Dans cette série qui comprend 181 agglomérations métropolitaines, Colmar Agglomération se situe à la 9^{ème} position parmi les communautés d'agglomération les moins imposées de France, et la première de la région Grand Est.

L'économie faite en 2016 par les contribuables de Colmar Agglomération est de plus de 12 M€ pour les trois taxes principales (TH-TEOM-CFE), et la TFB selon la répartition suivante :

- ① *Taxe d'habitation* : 129 156 713 € de base x 0,98 (9,25% - 8,27%), soit **1 265 736 € d'économie** par rapport au taux moyen national.
- ② *Taxe d'enlèvement des ordures ménagères* : 125 608 731 € de base x 2,63 (10,58% - 7,95%), soit **3 303 510 € d'économie** par rapport au taux moyen national.
- ③ *Cotisation foncière des entreprises* : 52 587 054 € de base x 2,47 (26,86% - 24,39%), soit **1 298 900 € d'économie** par rapport au taux moyen national.
- ④ *Taxe sur le foncier bâti* : 138 436 270 € de base x 4,49 (4,49% - 0%), soit **6 215 788 € d'économie** par rapport au taux moyen national.

¹ Taux TH national moyen : 9,25%

² Taux TEOM national moyen : 10,58%

³ Taux CFE national moyen : 26,86 %

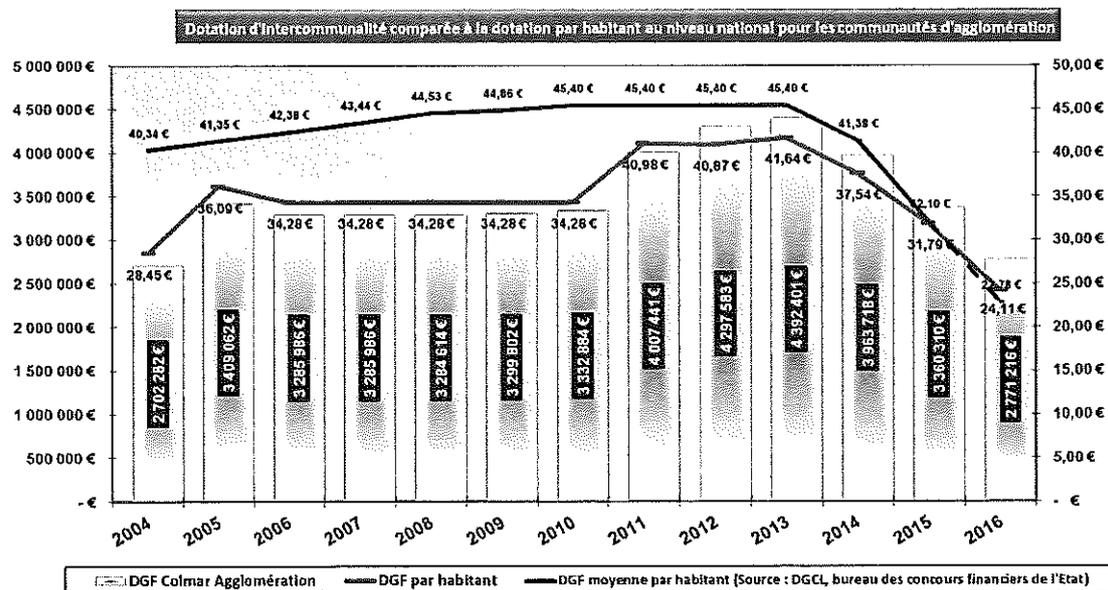
⁴ Taux TFB national moyen : 4,49%

✓ **Comptes 74 – dotations, subventions et participations : 12 669 867 € (- 4,32 %)**

Ce chapitre enregistre essentiellement la DGF ainsi que les attributions de péréquation et de compensation fiscales, dont le détail est dans le tableau ci-après :

DOTATIONS ET COMPENSATIONS	Produits 2015	Produits 2016	Variation en %
DGF	12 142 328 €	11 559 479 €	-4,80%
Alloc. comp. TH	441 196 €	358 102 €	-18,83%
DCRTP	424 479 €	424 479 €	0,00%
DUSCTP	91 612 €	78 906 €	-13,87%
RCE + ZRU	7 575 €	10 619 €	40,18%
TOTAL	13 107 190 €	12 431 585 €	-5,15%

Intégrant la 3^{ème} année de contribution au redressement pour une somme de - 627 703 € (- 839 249 € cumulé en 2014 et 2015), la dotation d'intercommunalité est passée de 3 360 310 € en 2015 à 2 771 216 € en 2016, soit - 17,5 %. Pour mémoire elle était de 4 392 401 € en 2013, soit une réduction de plus d'1,6 M€ en 3 ans. Une réduction tout à fait anormale en 2016 compte tenu que l'intégration des 6 communes de la communauté de communes du Pays du Ried Brun aurait dû s'accompagner d'un transfert de DGF entre 350 000 € et 400 000 €, ce qui n'a pas été le cas.



Données Observatoire des Finances Locales 2016 (DGCL)

Le montant total au titre de la DGF 2016 (dotation d'intercommunalité + dotation de compensation) s'élève ainsi à 11 559 479 €, soit une réduction de 0,59 M€ par rapport à 2015 (12 142 328 €).

Il convient à ce titre de rappeler que deux contentieux relatifs aux dotations de l'Etat sont en cours, l'un concerne le calcul de la dotation d'intercommunalité 2016 (DGF) pour la raison expliquée ci-dessus et l'autre est relatif au prélèvement de l'Etat de 2012 à 2014 sur les produits de la TASCOM, dont la perte est estimée entre 4 M€ et 5 M€.

Sur ce dernier litige, le gouvernement a tenté de régulariser son erreur par des dispositions législatives. Il reste à savoir si lesdites dispositions peuvent légalement avoir un effet rétroactif.

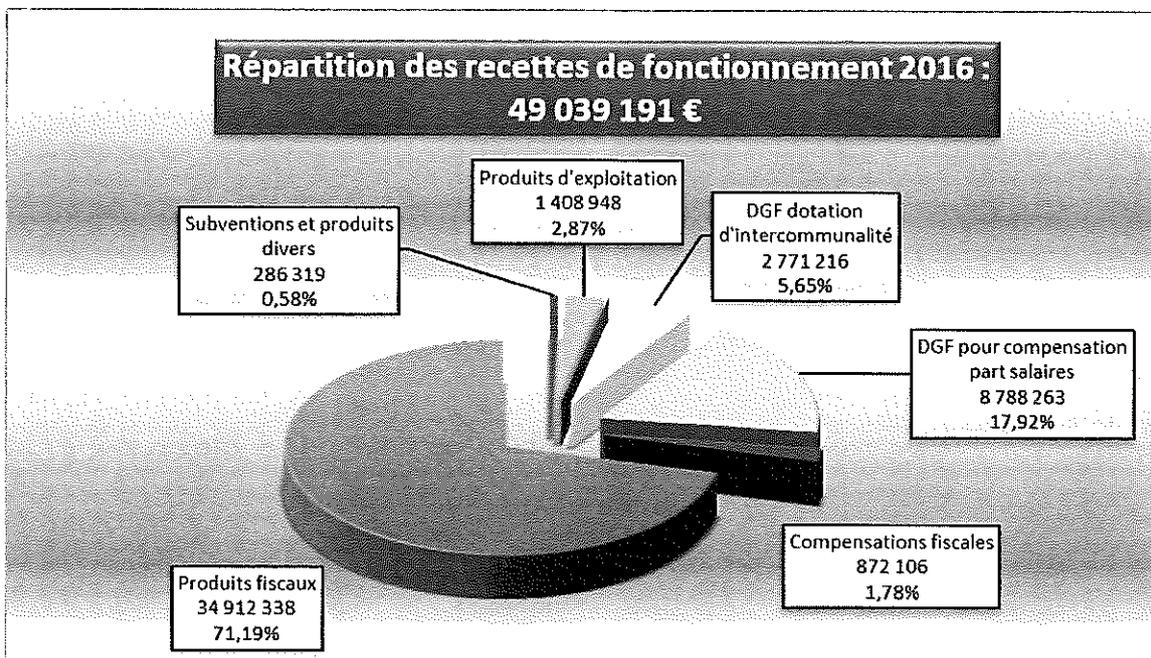
Les autres recettes de ce chapitre sont des participations de la Caisse d'Allocations Familiales pour l'aide au fonctionnement des aires d'accueil des gens du voyage (73 056 €), et de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) pour l'aide au fonctionnement de l'Espace Info Energie (109 249 €) et de la plateforme OKTAVE (40 875 €).

A noter que les recettes générées par les prestations du service SIG TOPO auprès des communes membres, s'élèvent à 15 102 €.

✓ **Comptes 013 et 77 – atténuations de charges et produits exceptionnels : 63 139 € (+ 29,3 %)**

Il s'agit essentiellement de la participation des agents au financement des tickets restaurants (44 240 €) et des remboursements de charges sociales (11 736 €).

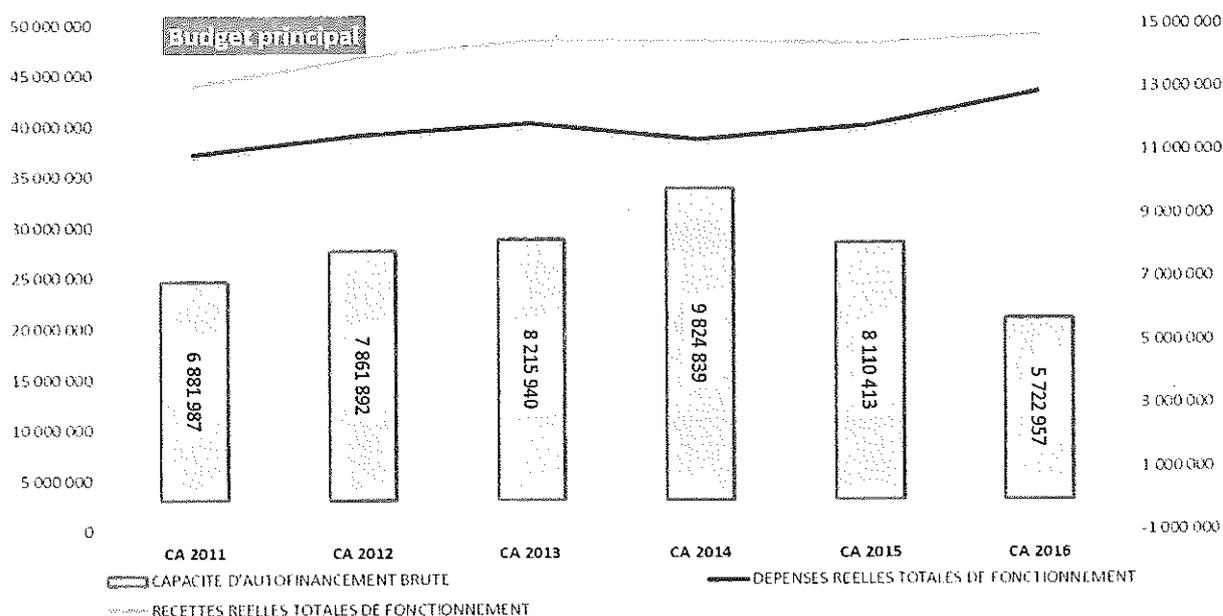
Le graphique ci-dessous présente la répartition des recettes de la section de fonctionnement :



3) L'évolution de l'épargne brute

L'épargne brute, comme le démontre le graphique ci-dessous, est en recul pour la deuxième année consécutive du fait que les dépenses augmentent plus vite que les recettes. Elle s'élève en 2016 à 5,723 M€ contre 8,110 M€ en 2015 (- 29 %).

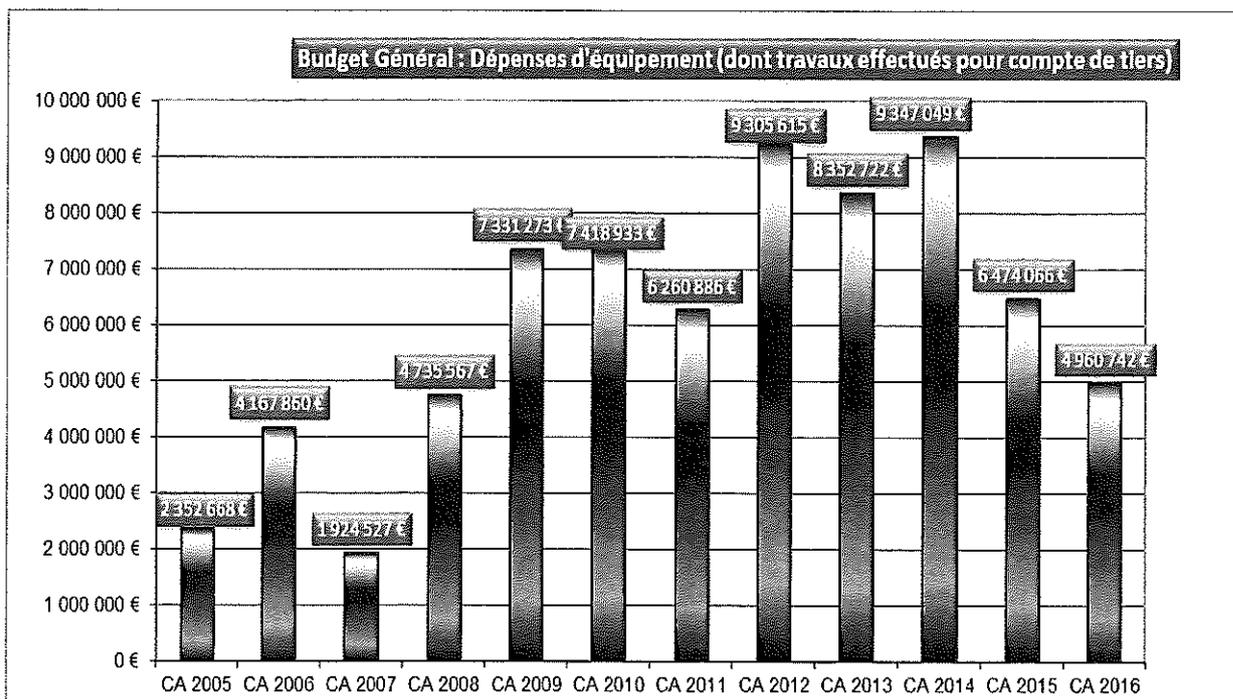
Compte tenu d'un remboursement de la dette en capital de 1,306 M€, l'épargne nette atteint en 2016, 4,467 M€ contre 5,432 M€ en 2015 (- 18 %).



4) Les dépenses et les recettes d'investissement

- a) Les dépenses d'équipement s'élèvent à 4 960 742 € (6 474 066 € en 2015) et sont en diminution de 23,37 %.

Le montant de ces réalisations d'investissement est inférieur à la moyenne de ces dernières années, compte tenu qu'un certain nombre de projets préparés en 2016 seront réalisés en 2017 comme par exemple la rénovation du bâtiment administratif dont les travaux ont commencé fin 2016.



Les principales dépenses d'équipement sont :

- Programme d'eaux pluviales 2016 : **1 184 759 € réalisés**, contre 2 285 036 € en 2015. Le programme d'investissement est constitué d'Autorisations de Programme – Crédits de Paiement arrêtés annuellement. Les principales opérations réalisées sont les suivantes :
 - renouvellement des réseaux : **326 248 €** (notamment le secteur de La Forge à Wintzenheim, la Grand'Rue à Turckheim et la rue du Presbytère à Houssen) ;
 - extension des réseaux : **709 641 €** (secteur Krebs-weg et rue Lavoisier à Colmar, les rues Est, des Vosges, Weiss, et de la Fecht à Houssen, rue du rempart à Ste Croix en Plaine, rue de l'III à Horbourg-Wihr, parking de la rue Chopin à Colmar ...) ;
 - ouvrages : **48 693 €** (suite de l'installation de dispositifs d'auto surveillance des déversoirs d'orage à Herrlisheim) ;
 - renforcement des réseaux d'eaux pluviales à Wintzenheim : **31 928 €**.

- la réfection des voiries des zones d'activités (rues Lavoisier et Banger-weg à Colmar et la zone est d'Horbourg-Wihr ...) pour **1 304 565 €** dont les travaux relatifs à la rue de Mulhouse effectués pour le compte de la ville de Horbourg-Wihr pour **298 485 €** ;
- l'acquisition du bâtiment de la SCI COLFRAMIDO rue d'Agen à Colmar pour **200 000 €** ;
- l'étude sur la réhabilitation de la friche sud de la gare de Colmar pour **41 775 €** ;
- des travaux d'aménagement sur la base nautique de Colmar – Houssen pour **703 932 €** ;
- le démarrage des travaux de rénovation du bâtiment administratif pour **102 040 €** ;
- l'acquisition de logiciels pour le service SIG TOPO pour **46 817 €** ;

- les fonds de concours versés aux communes pour leurs travaux d'investissement pour un montant total de **987 131 €** en 2016 ont permis de financer les opérations suivantes :
 - les travaux d'aménagement de la ZAC Waldstucke à Bischwihr pour **13 744 €**,
 - la réfection du lavoir communal ainsi que divers travaux d'aménagement à Herrlisheim pour **29 717 €**,
 - les travaux d'aménagement des rues Kennedy et de la Promenade à Ingersheim pour **194 500 €**,
 - du chemin rural Linsenlandweg à Niedermorschwihr pour **12 300 €**,
 - des travaux aux abords de la mairie et de l'école élémentaire (parking, cour) à Sainte Croix en Plaine pour un montant de **177 975 €**,
 - la rénovation du centre socio-culturel ainsi que l'aménagement d'un columbarium à Sundhoffen pour un montant de **124 037 €**,
 - les travaux de mise en valeur de la Grand'Rue et d'aménagements intérieurs de l'Espace Rive Droite à Turckheim pour **157 144 €**,
 - les travaux de mise en sécurité routière de la Forge à Wintzenheim pour **273 339 €**,
 - la création d'une aire de jeux à Zimmerbach pour **4 375 €**.

- Les autres fonds concours de CA qui ont été versés sont les suivants :
 - aides versées aux particuliers réalisant des travaux d'économie d'énergie (chaudière à condensation, travaux d'isolation...) : **244 466 €** ;
 - aides à l'investissement matériel versées aux entreprises pour **29 489 €**.

b) Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à **1 467 794 €, avec en particulier :**

- la participation reçue de la commune de Houssen pour les travaux d'eaux pluviales (co-maîtrise d'ouvrage) de **105 914 €** ;
- les subventions reçues concernent :
 - Le Conseil Départemental du Haut Rhin pour **82 212 €** pour le financement des travaux de voirie dans les Zones d'Activités (rue Lavoisier à Colmar) ;
 - L'Agence de l'Eau Rhin Meuse pour **42 828 €** au titre des travaux sur le réseau d'eaux pluviales à Wintzenheim et pour le diagnostic écologique en vue de l'extension de la base nautique.
- le FCTVA au titre des investissements des années 2014 et 2015 pour **997 789 €** ;
- le fonds départemental d'aide à l'industrialisation (FDAI) rembourse les avances effectuées par son intermédiaire pour ALSABAIL à hauteur de **148 991 €**.

II. LE BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

1) Affectation du résultat 2016

Le résultat d'exploitation du budget de l'eau en 2016 s'élève à **980 897 €** (cf tableau page 2), il vous est proposé de le répartir de la manière suivante :

- - **816 717,23 €** pour le financement de la section d'investissement 2016 ;
- + **55 958,98 €** d'excédent de financement des restes à réaliser ;
- **220 138,75 €** restent disponibles pour être affectés au compte 002 « résultat porté en réserve ».

2) Les dépenses réelles de fonctionnement (- 1,74 %)

Elles s'élèvent à **7 496 367 €** et affichent une baisse de 1,74 % (- 133 K€) par rapport à 2015. Les frais financiers liés au remboursement de la dette ont augmenté compte tenu de la reprise d'un emprunt contracté par l'ex-communauté de communes du Pays du Ried Brun.

Budget annexe Eau	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2016/2015
DEPENSES D'EXPLOITATION	7 669 058	7 292 765	7 484 902	7 637 874	7 589 697	7 454 191	-1,79%
chapitre 012 : charges de personnel	112 931	86 311	84 481	78 499	85 358	117 936	38,17%
Compte 60 : Achats et variation de stock	52 817	51 040	53 000	60 300	134 797	127 859	-5,15%
Compte 61 : sous traitance générale	3 188 127	3 287 058	3 288 127	3 422 500	3 417 078	3 452 761	1,04%
Compte 61 : services extérieurs et études	1 571	250	1 250	11 046	272	3 275	1105,29%
Compte 62 : autres services extérieurs	4 469	10 742	6 132	32 612	8 200	10 427	27,16%
Compte 63 : taxe foncière	4 171		8 703	998	1 581	1 203	-23,91%
Compte 6371 : redevance de prélèvement	479 330	386 199	377 645	410 000	398 543	396 380	-0,54%
Compte 67 et 65 : autres charges de gestion	25 642	120 680	24 035	133 700	8 968	51 445	473,64%
Compte 701249 : Redevance Pollution d'origine Domestique	2 200 000	2 155 800	2 179 127	2 073 215	2 114 000	1 885 566	-10,81%
Compte 706129 : Redevance Modernisation des réseaux de collecte	1 600 000	1 194 685	1 462 403	1 415 004	1 420 900	1 387 018	-2,38%
Reprise déficit de fonctionnement CCPRB (C. 678)						20 321	
Intérêts (frais financiers compte 66)	51 526	58 368	50 178	46 754	39 715	42 175	6,20%
Autres charges financières dont pénalités actuarielles (article 668)			814				
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7 720 586	7 351 133	7 535 895	7 684 628	7 629 412	7 496 367	-1,74%

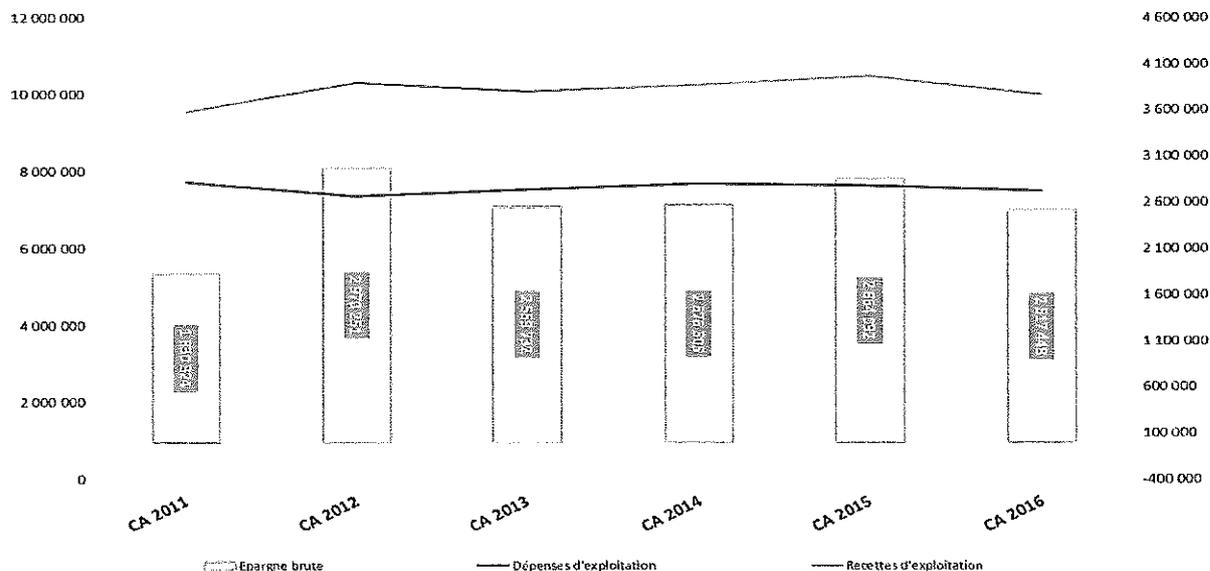
3) Les recettes réelles de fonctionnement (- 4,57 %)

D'un montant de **10 013 814 €**, elles diminuent de 4,57 % du fait de la baisse des redevances reversées à l'Agence de l'Eau. Cette baisse ponctuelle est due à un retard dans le suivi des factures aux abonnés par la Colmarienne des Eaux qui a nécessité un ajustement des recettes à rattacher fin 2016. Car abstraction faite de la redevance antipollution et de la redevance pour la modernisation des réseaux, **les recettes d'exploitation augmentent de 2,37 %**.

Budget annexe Eau	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2016/2015
RECETTES TOTALES D'EXPLOITATION	9 533 692	9 805 405	10 065 909	9 896 154	10 468 067	9 983 767	-4,63%
Comptes 70111 : produits des ventes d'eau - <i>PART VARIABLE</i>	5 075 782	5 100 000	5 353 136	5 124 271	5 548 646	5 496 717	-0,94%
Comptes 701241 : Reversement redevance pollution domestique	2 192 835	2 192 725	2 143 382	2 076 634	2 147 035	1 846 145	-14,01%
Comptes 704 : Travaux	314 261	456 921	322 092	454 382	326 874	504 098	54,22%
Comptes 706121 : Revers. Redevance modernisation reseaux collecte	1 368 666	1 411 888	1 433 580	1 417 417	1 575 719	1 236 738	-21,51%
Comptes 7064 : location de compteurs - <i>PART FIXE</i>	401 533	510 000	696 782	691 172	750 500	760 293	1,30%
Comptes 7068 : autres prestations de services	86 646	75 204	75 193	77 024	61 216	65 900	7,65%
Comptes 7088 : autres produits+7084+764	93 969	58 667	41 745	55 254	58 076	73 877	27,21%
Solde	1 813 106	2 454 272	2 530 014	2 241 525	2 838 656	2 487 400	-12,37%
Produits exceptionnels	17 218	515 978	29 718	364 980	25 436	30 048	18,13%
compte 748 : subvention d'exploitation	13 036	326 414	12 974	13 245	13 561	17 748	30,88%
compte 77 : produits exceptionnels+768+75+6419+76	4 182	189 564	16 744	351 735	11 875	12 300	3,58%
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	9 550 909	10 321 383	10 095 627	10 261 134	10 493 503	10 013 814	-4,57%

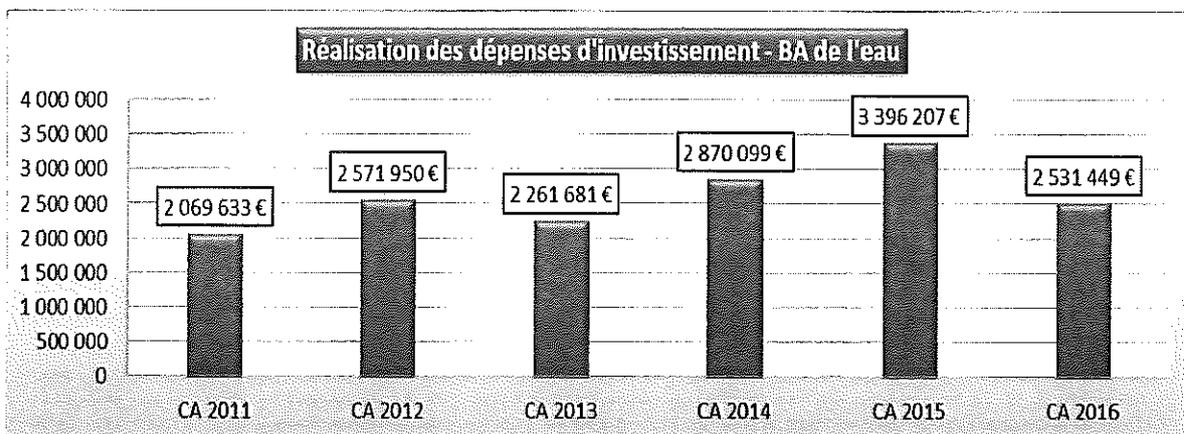
4) L'évolution de l'épargne

L'autofinancement brut dégagé par la section d'exploitation de ce budget diminue et s'élève à **2,517 M€** (2,864 M€ en 2015) ce qui laisse, compte-tenu d'un remboursement de la dette en capital de 152 K€, un autofinancement net de **2,365 M€**, contre 2,733 M€ en 2015.



5) Les dépenses réelles d'investissement (- 25,46 %)

Le programme d'investissement 2016 s'élève à **2 531 449 €** soit une baisse de 25,46 %.
Un volume d'investissement qui s'inscrit dans la moyenne des réalisations de ces dernières années.



Il est constitué d'Autorisations de Programme – Crédits de Paiement arrêtés annuellement. Les principales opérations réalisées sont les suivantes :

- Renouvellement des réseaux : **1 263 516 €** (secteur Krebs-Weg, rues d'Ostheim, Schwendi, Schlumberger, Kléber et Schweitzer à Colmar, La Forge à Wintzenheim, Grand' Rue et rues Etroite et des Forgerons à Turckheim, rues Neuve et du Chanoine à Wettlosheim, Grand'Rue à Jepsheim, secteur Bourgogne à Horbourg-Wihr ...);
- Extension des réseaux : **8 737 €** (giratoire route de Colmar à Turckheim, Bangerthutten-weg à Colmar).
- Mise en conformité et modernisation des ouvrages : **569 493 €** (réhabilitation du réservoir d'Ingersheim...)
- Travaux de branchement au réseau : **667 302 €**.

S'ajoute à ces dépenses d'équipement, le remboursement des annuités d'emprunt pour **152 249 €**.

6) Les recettes réelles d'investissement : 478 017 € (- 25,6 %)

Le montant des subventions perçues en 2016 d'élève à **43 473 €**, il s'agit de deux subventions de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse destinées à financer des équipements de mesures de débits et le solde d'une subvention relative à la sectorisation du réseau de distribution Jepsheim – Sainte Croix en Plaine.

Mais la recette la plus importante est le versement de la participation de **432 877 €** des Hôpitaux civils de Colmar pour les travaux de réseaux d'eau liés à la construction du Pôle Femme Mère Enfant.

Au niveau des recettes financières, la reprise partielle de l'excédent d'investissement issue du budget annexe de l'Eau de l'ex-communauté de communes du Pays du Ried Brun a été comptabilisée pour **132 049,70 €** sur le compte 1068.

III. LE BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

1) Affectation du résultat 2016

Le budget de l'assainissement présente un résultat d'exploitation 2016 de **2 488 880,52 €**, cumulé aux résultats antérieurs, il représente un excédent global de fonctionnement de **2 912 643,51 €** (cf tableau page 2), il vous est proposé de le répartir de la manière suivante :

- **+ 1 941 327,36 €** de ressources de financement de la section d'investissement 2016 qui viennent augmenter l'excédent de clôture (4 853 970,87 €) ;
- **- 1 867 462,16 €** de besoin de financement des restes à réaliser ;
- **2 986 508,71 €** restent disponibles pour être affectés au compte 002 « résultat porté en réserve ».

2) Les dépenses réelles d'exploitation (+ 4,03 %)

En hausse de 4,03 %, elles s'élèvent à **5 811 316 €** (pour 5 586 307 € en 2015).

Budget annexe Assainissement	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2016/2015
DEPENSES D'EXPLOITATION	5 508 623	5 612 121	5 382 928	5 608 327	5 538 754	5 717 302	3,22%
chapitre 012 : charges de personnel	55 645	42 364	41 320	38 326	41 641	57 303	37,61%
Compte 60 : Achats et variation de stock	3 060	3 398	2 163	1 810	13 576	14 195	4,56%
Compte 61 : sous traitance générale	2 144 490	2 093 860	2 101 300	2 282 940	2 237 396	2 274 574	1,66%
Compte 61 : services extérieurs et études	1 588	8 381	43 968	27 042	5 446	3 689	-32,25%
Compte 62 : autres services extérieurs	5 090	213 768	116 185	109 240	120 612	133 186	10,43%
Compte 67 et 65 : contribution au SITEUCE et autres charges	3 291 125	3 240 919	3 069 229	3 141 687	3 110 978	3 227 769	3,75%
Compte 63 : taxe foncière							
Compte 63 : autres taxes	7 625	9 430	8 762	7 282	9 106	6 586	-27,68%
Intérêts (trais financiers compte 66)	79 622	97 359	64 497	55 442	47 553	94 014	97,70%
Autres charges financières dont pénalités actuarielles (article 668)			27 840				
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	5 588 245	5 709 479	5 475 265	5 663 769	5 586 307	5 811 316	4,03%

La hausse de la contribution au SITEUCE en hausse de 3,75 % et l'augmentation des intérêts des emprunts de 97,7 % (suite à la reprise de la dette de l'ex-communauté de communes du Pays du Ried Brun) expliquent une grande partie de cette évolution des dépenses.

3) Les recettes réelles d'exploitation : 9 551 542 € (+ 10,05 %)

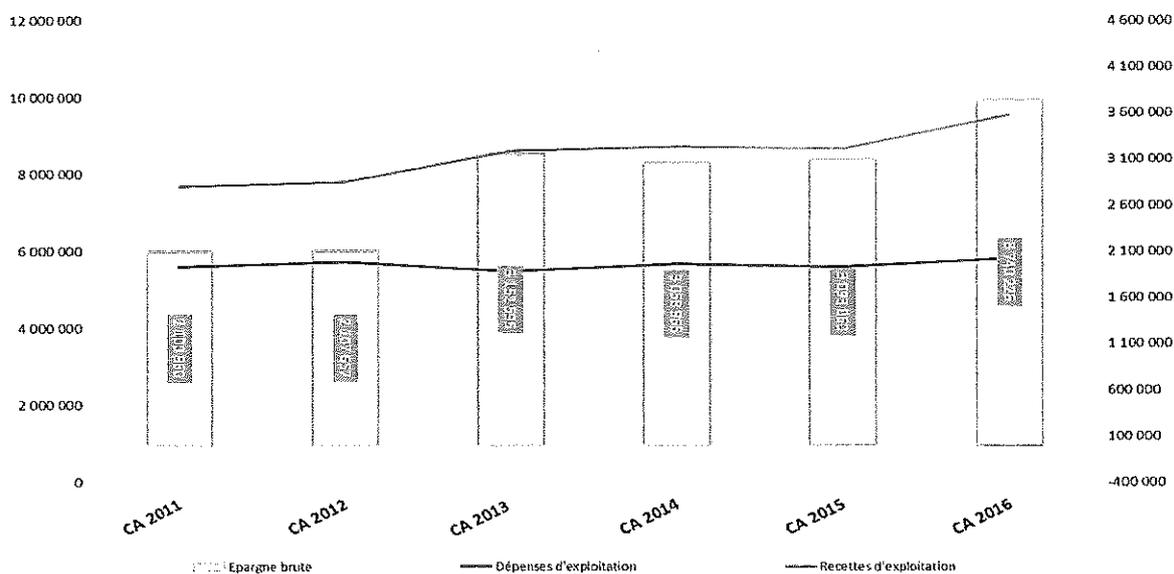
Hors contribution pour eaux pluviales, les recettes de fonctionnement augmentent de **19,4 %** après avoir diminué de 0,68 % en 2015. La principale raison de cette hausse est due aux redevances d'assainissement qui augmentent de près de 600 K€ (+ 10,76 %).

A noter qu'en 2016, un montant exceptionnel de **227 782,45 €** a été comptabilisé suite à la reprise d'une partie de l'excédent de fonctionnement du budget annexe d'assainissement de l'ex-communauté de communes du Pays du Ried Brun.

Budget annexe Assainissement	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016
RECETTES TOTALES D'EXPLOITATION	5 417 154	5 424 842	5 780 879	5 953 258	6 265 100	7 473 008
Compte 704 : Travaux	230 713	305 569	258 868	456 912	249 426	553 768
Compte 70128 : autres taxes et redevances	284 783	-8 618				
Comptes70611 : redevance d'assainissement	4 889 388	5 096 905	5 497 197	5 422 074	550 582	272 118
Comptes70611 : <i>PART FIXE</i>					457 360	517 948
Comptes70611 : <i>PART VARIABLE</i>					4 563 242	5 380 642
Comptes70613 : Abonnement Assainissement			2 547	63 863	437 916	503 040
Comptes 7062 : Redevances assainissement non collectif	9 109	10 430	18 911	3 805	2 225	6 410
Comptes 7068 : autres prestations de services	3 161	20 555	3 355	6 604	4 350	11 300
<i>Reprise excédent de fonctionnement CCPRB (C. 778)</i>						227 782
Produits exceptionnels	2 272 052	2 392 294	2 846 982	2 769 476	2 414 266	2 078 534
compte 748 : subvention d'exploitation+75+76+741	167 882	113 701	104 528	97 735	80 399	101 248
Compte 747 : Contributions eaux pluviales	2 100 000	2 050 000	2 633 000	2 333 000	2 333 000	1 974 000
compte 77 : produits exceptionnels+791	4 170	228 593	109 453	338 741	867	3 286
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7 689 206	7 817 136	8 627 860	8 722 734	8 679 366	9 551 542

4) L'évolution de l'épargne

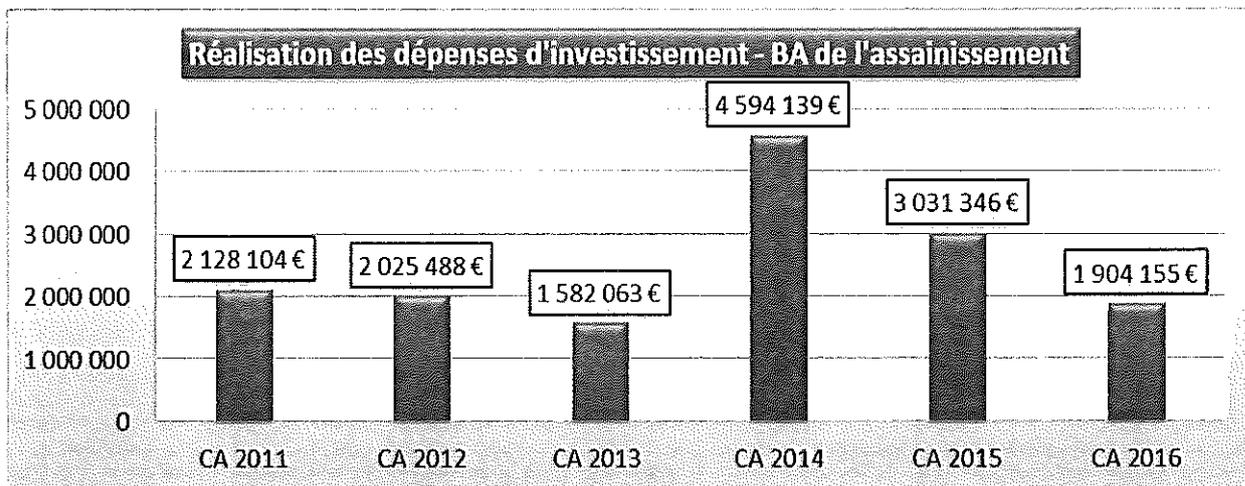
L'épargne brute se maintient à un bon niveau à **3,740 M€** et augmente même par rapport à 2015 (3,093 M€). L'épargne nette s'élève à **3,344 M€** contre 2,765 M€ en 2015, compte tenu d'un remboursement de la dette en capital de 396 K€.



5) Les dépenses réelles d'investissement (- 37,18 %)

Le budget d'assainissement, sans recours à l'emprunt, permet le financement de **1,904 M€** de travaux (3,031 M€ en 2015).

Même s'il est en baisse de 37 %, ce montant situe dans la moyenne des réalisations de 2011 à 2013.



Le programme d'investissement est constitué d'autorisations de programme – crédits de paiement arrêtés annuellement, qui ont notamment permis de financer les opérations suivantes :

- Renouvellement des réseaux : **1 074 279 €** (secteur Bourgogne à Horbourg-Wihr, Grand' Rue, rues Etroite et des Forgerons à Turckheim, secteur de La Forge à Wintzenheim, rues de l'Est et de la Cigogne, rue Kléber, rue Michelet à Colmar...);
- Extension des réseaux : **351 091 €** (chemin du Herrenpfad à Wintzenheim, secteurs de Bangerthutten-weg et de Krebs-weg à Colmar ...);
- Ouvrages divers : **43 801 €** (mise en sécurité et modernisation des stations de relevage);
- STEP de Jepsheim (fin des travaux) : **37 260 €**;
- Etudes et diagnostics des réseaux : **26 863 €**;
- Travaux de branchements au réseau : **308 399 €**
- Remboursement sur des participations trop perçues : **17 883 €**
- La reprise partielle du déficit d'investissement du budget annexe d'assainissement de l'ex-communauté de communes du Pays du Ried Brun : **41 166,74 €**.

S'ajoute à ces dépenses d'équipement, le remboursement des annuités d'emprunt pour **395 852 €**.

6) Les recettes d'investissement (- 32,8 %)

D'un montant de **212 080 €** pour 2016, elles sont constituées de la taxe de raccordement à l'égout à hauteur de **102 765 €**, de subventions perçues de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse pour **47 028 €** et du Conseil Départemental pour **95 143 €**, et enfin de la participation de **61 652 €** des Hôpitaux civils de Colmar pour les travaux de réseaux d'assainissement liés à la construction du Pôle Femme Mère Enfant.

La taxe de raccordement à l'égout est remplacée par la Participation Financière de raccordement à l'Assainissement Collectif (PFAC) pour tous les permis de construire établis après le 1^{er} juillet 2012. La PFAC est imputée en section d'exploitation.

IV. LE BUDGET ANNEXE DE LA GESTION DES DÉCHETS

1) Affectation du résultat 2016

Le résultat de fonctionnement 2016 est de **1 247 820,24 €**, cumulé aux résultats antérieurs, il représente un excédent global de fonctionnement de **7 782 015,09 €** (cf tableau page 2), il vous est proposé de le répartir de la manière suivante :

- + **1 460 497,04 €** de ressources de financement de la section d'investissement 2016 qui viennent augmenter l'excédent global de clôture (9 242 512,13 €) ;
- - **1 312 903,23 €** de besoin de financement des restes à réaliser ;
- **7 149 508,90 €** restent disponibles pour être affectés au compte 002 « résultat porté en réserve », compte tenu **qu'une reprise anticipée sur le résultat de 2016 de 780 100 €** a déjà été affectée au BP 2017.

Cet excédent doit permettre à Colmar Agglomération de poursuivre la réalisation du programme d'équipements fixé : la construction de la nouvelle déchetterie Europe, l'acquisition et l'enfouissement des conteneurs de tri sélectif, la mise en œuvre de la nouvelle collecte des bio-déchets et la restructuration des locaux du personnel de ce service.

2) Les dépenses réelles de fonctionnement : 10 183 565 € (+ 6,82 %)

Les dépenses ont augmenté en 2016 de 650 069 €.

Cette évolution résulte de l'augmentation du poste budgétaire « services extérieurs », il regroupe l'ensemble des prestations liées à au traitement des déchets et à la gestion des déchetteries. Les principales hausses sont dues :

- à la reprise de l'exploitation de la déchetterie de Muntzenheim ;
- à l'augmentation des quantités de déchets verts et bio-déchets collectées ;

Les charges exceptionnelles de **38 980 €** correspondent aux subventions versées à l'Observatoire de la Nature au titre des années 2015 et 2016 (37 980 €) et à l'association Terre des Hommes pour 1 000 €.

Budget Gestion des déchets	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2016/2015
DEPENSES D'EXPLOITATION	8 120 831	8 963 413	9 316 164	9 290 883	9 533 496	10 183 565	6,82%
chapitre 012 : charges de personnel	2 351 147	2 504 830	2 592 571	2 713 782	2 866 261	2 886 215	0,70%
Compte 60 : Achats et variation de stock	602 533	619 294	618 676	803 945	710 531	658 638	-7,30%
Compte 61 : sous traitance générale	3 626 340	4 106 155	4 026 492	3 801 338	3 971 098	4 308 483	8,50%
Compte 61 : services extérieurs et études	1 255 080	1 437 572	1 672 279	1 693 119	1 687 796	2 025 907	20,03%
Compte 62 : autres services extérieurs	225 183	281 365	385 699	263 542	282 858	248 137	-12,27%
Compte 67 et 65 : charges exceptionnelles et imprévues	52 983	7 367	13 133	5 912	6 284	47 360	653,63%
Compte 63 : impôts et autres taxes	7 566	6 831	7 314	9 245	8 667	8 824	1,81%
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	8 120 831	8 963 413	9 316 164	9 290 883	9 533 496	10 183 565	6,82%

3) Les recettes réelles de fonctionnement : 12 683 951 € (+ 10,71 %)

Cette hausse (+ 1 227 057 €) provient essentiellement de deux postes :

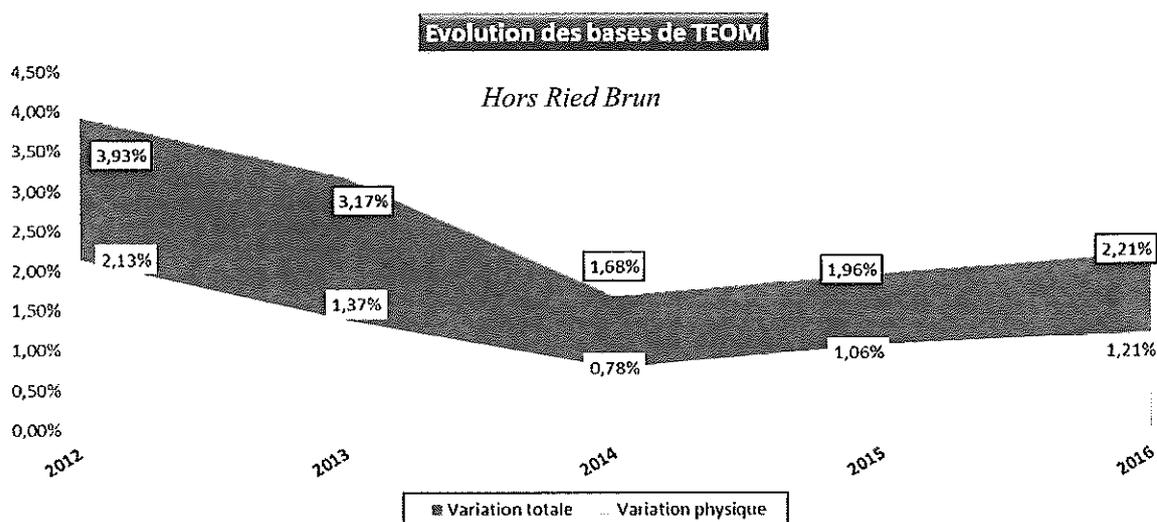
- la TEOM : + 793 834 € (dont 590 120 € des six communes du Ried Brun)
- les subventions d'exploitation : + 560 495 €, dont :
 - l'ADEME au titre du programme de prévention : + 190 K€
 - le montant des aides d'Eco Emballage au titre de la performance du recyclage des déchets : + 117 K€
 - Eco Folio au titre du soutien au recyclage : + 123 K€
 - Eco Mobilier (recyclage mobilier) et Eco TLC (collecte textiles) : + 130 K€

Budget Gestion des déchets	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2016/2015
RECETTES TOTALES D'EXPLOITATION	9 032 566	9 526 486	9 571 109	9 742 860	9 958 196	10 606 506	6,51%
Comptes 7030 : vente de produits dont verre + 704	77 323	76 924	79 979	91 184	89 222	100 561	12,71%
Comptes 7031 : vente de papiers	418 280	333 846	222 910	234 338	247 751	260 427	5,12%
Comptes 7060 : TEOM	7 730 570	8 522 819	8 886 856	9 037 237	9 206 151	9 999 985	8,62%
Comptes 7061 : redevance location poubelles	18 398	19 396	14 542	14 778	13 832	13 032	-5,78%
Comptes 706 : participations, produits divers, déchetteries	374 357	295 591	179 972	168 720	201 888	226 331	12,11%
Comptes 708 et 707 : autres produits	413 637	277 910	186 850	196 604	199 353	6 170	-96,90%
Produits exceptionnels	689 418	2 496 071	1 910 129	1 323 205	1 498 697	2 077 445	38,62%
compte 748 : subvention d'exploitation+74711	615 569	2 421 050	1 468 786	1 220 956	1 398 856	1 959 351	40,07%
compte 77 : produits exceptionnels+75+6419+6459	73 849	75 021	441 344	102 249	99 842	118 094	18,28%
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	9 721 983	12 022 557	11 481 238	11 066 064	11 456 894	12 683 951	10,71%

Le produit de la TEOM augmente de + 8,62 %.

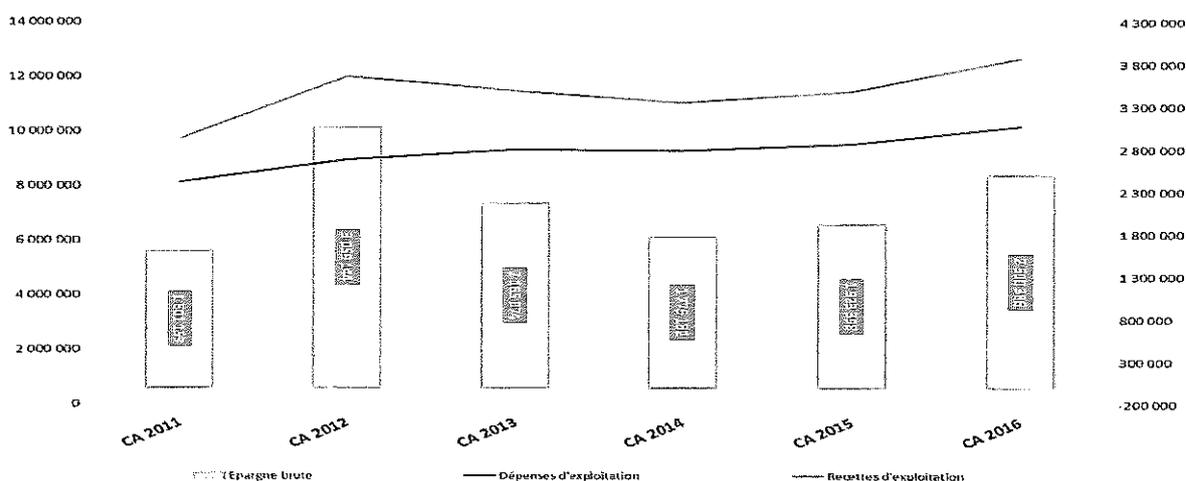
En dehors de l'apport supplémentaire de 590 K€ de TEOM suite à l'intégration des six communes de l'ex-communauté de communes du Pays du Ried Brun, les bases de la TEOM (périmètre des 14 communes) ont augmenté globalement de 2,21 % soit une variation physique de 1,21 %.

Le taux de la TEOM de 7,95 % est inchangé depuis 2013 et figure parmi les plus faibles de France (le taux moyen national constaté pour les intercommunalités est de 10,58 % - source DGFIP).



4) L'évolution de l'épargne

La hausse plus importante des recettes par rapport aux dépenses permet ainsi d'améliorer l'épargne nette, qui est égale à l'épargne brute en l'absence de remboursement d'emprunt, à **2 500 386 €** contre **1 923 398 €** en 2015.



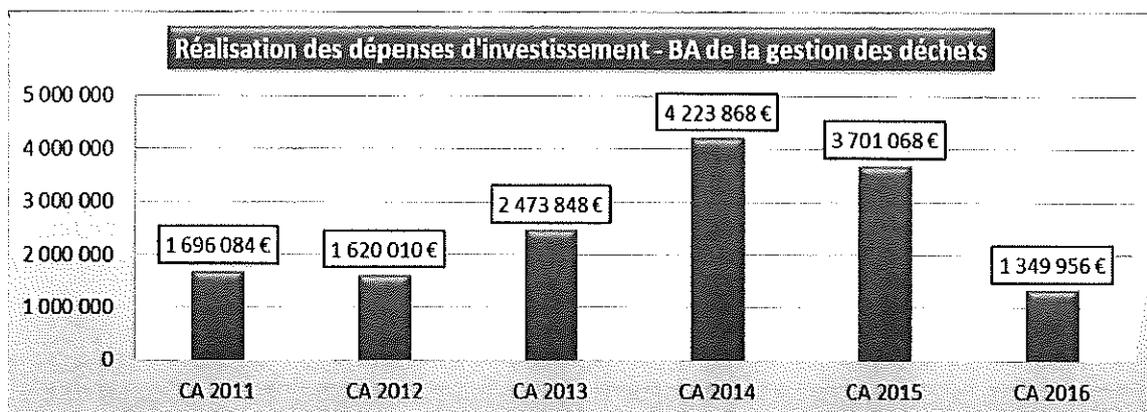
5) Les dépenses réelles d'investissement (-63,5 %)

Le programme d'équipement s'élève à **1 349 956 €**, en diminution de 63,5 % après deux années d'augmentation due aux travaux sur les déchetteries du Ladhof et de Horbourg-Wihr.

Les dépenses d'investissement de 2016 concernent en grande partie les études et travaux relatifs aux travaux d'aménagement des déchetteries de Colmar Agglomération selon la répartition suivante :

- Déchetterie Europe : **2 492 €** ;
- Déchetterie Ladhof : **78 453 €** ;
- Déchetterie Horbourg-Wihr : **66 184 €**
- Déchetterie de Muntzenheim : **3 993 €**.

Pour les autres investissements, il y a lieu de citer : l'acquisition de bornes et de poubelles destinées à la collecte des bio-déchets s'est poursuivie en 2016 (**247 118 €**), le programme d'enfouissement des conteneurs de collecte sélective (travaux d'enfouissement et acquisition des conteneurs) a été réalisé pour **303 259 €**, l'acquisition de poubelles de collecte des déchets ménagers pour **105 280 €** et deux bennes OM ont été acquises pour un total de **474 096 €**.



6) Les recettes réelles d'investissement (+ 253,6 %)

Les recettes s'élèvent à **1 097 874 €**, en hausse de 253,6 % par rapport à 2015.
Elles correspondent à l'encaissement du FCTVA au titre des années 2014 et 2015.

Le solde du financement du programme d'investissement est assuré uniquement par l'autofinancement dégagé par les excédents antérieurs cumulés.

V. LE BUDGET ANNEXE DES TRANSPORTS URBAINS

1) Affectation du résultat 2016

Le résultat de fonctionnement 2016 est de **381 082,55 €**, cumulé aux résultats antérieurs, il représente un excédent global de fonctionnement de **2 388 464,54 €** (cf tableau page 2), il vous est proposé de le répartir de la manière suivante :

- **+ 1 508 657,69 €** de ressources de financement de la section d'investissement 2016 qui viennent augmenter l'excédent global de clôture (3 897 122,23 €) ;
- **- 1 608 389,72 €** de besoin de financement des restes à réaliser ;
- **1 388 732,51 €** restent disponibles pour être affectés au compte 002 « résultat porté en réserve », compte tenu qu'une reprise anticipée sur le résultat de 2016 de **900 000 €** a déjà été affectée au BP 2017.

2) Les dépenses réelles de fonctionnement : 6 637 435 € (+ 6,86 %)

La hausse des dépenses relatives au contrat de délégation de service public de **342 725 €** et celle des charges de personnel de **109 805 €**, sont les principales causes de l'augmentation des dépenses de fonctionnement. La hausse des charges de personnel correspond à la prise en charge sur une année pleine des 6 agents mis à disposition de la STUCE, alors qu'en 2015 seul le 2^{ème} semestre avait été comptabilisé.

Budget annexe Transports urbains	TTC à compter de 2013						
	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2016/2015
DEPENSES D'EXPLOITATION	7 658 469	8 161 248	5 733 619	6 146 897	6 211 466	6 637 435	6,86%
chapitre 012 : charges de personnel	33 889	32 769	35 104	36 067	157 299	267 104	69,81%
Compte 60 : Achats et variation de stock	790		236				
Compte 61 : sous traitance générale	7 440 590	7 904 279	5 599 560	5 987 573	5 929 071	6 272 298	5,79%
Compte 61 : services extérieurs et études	16 961	8 566					
Compte 62 : autres services extérieurs	58 263	111 766	24 879	19 811	15 385	18 019	17,12%
Compte 67, 65, 73 : charges exceptionnelles	428	889	177	138	117	79 865	68044,40%
Compte 67 : subvention exceptionnelle	25 000	25 000		11 909	24 473		-100,00%
Compte 73 : restitution de taxe VT	82 545	77 980	73 662	91 398	85 121		-100,00%
Compte 63 : charges de gestion	3					149	
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7 658 469	8 161 248	5 733 619	6 146 897	6 211 466	6 637 435	6,86%

3) Les recettes réelles de fonctionnement : 7 830 410 € (+ 3,37 %)

Budget annexe Transports urbains	TTC à compter de 2013						
	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2016/2015
RECETTES TOTALES D'EXPLOITATION	8 439 584	9 141 047	5 587 577	6 630 866	7 255 415	7 467 926	2,93%
Comptes 7061 : transports de voyageurs	1 748 000	1 993 066	-96 097				
Comptes 7068 : services accessoires	49 574	43 448	45 000	64 132	36 266	41 582	14,66%
Comptes 734 : versement transport	5 905 789	6 432 282	5 603 938	6 489 446	6 764 428	6 842 088	1,15%
Comptes 774 : subvention d'équilibre bdg gal CAC	420 000						
Comptes 708 : autres produits+75+77+703+6419	316 221	672 250	34 736	77 289	454 721	584 256	28,49%
Produits exceptionnels	651 672	652 855	282 267	366 023	319 466	362 484	13,47%
compte 7471 : DGD	172 582	172 582	172 582	172 582	172 582	172 582	0,00%
compte 7473 : subvention d'exploitation Dépt	176 348	196 457	109 685	193 442	146 884	189 902	29,29%
compte 7475 : subvention d'exploitation SITREC	302 742						
compte 7475 : subvention d'exploitation CCPRB		283 816					
RECETTES TOTALES D'EXPLOITATION	9 091 256	9 793 901	5 869 844	6 996 890	7 574 881	7 830 410	3,37%

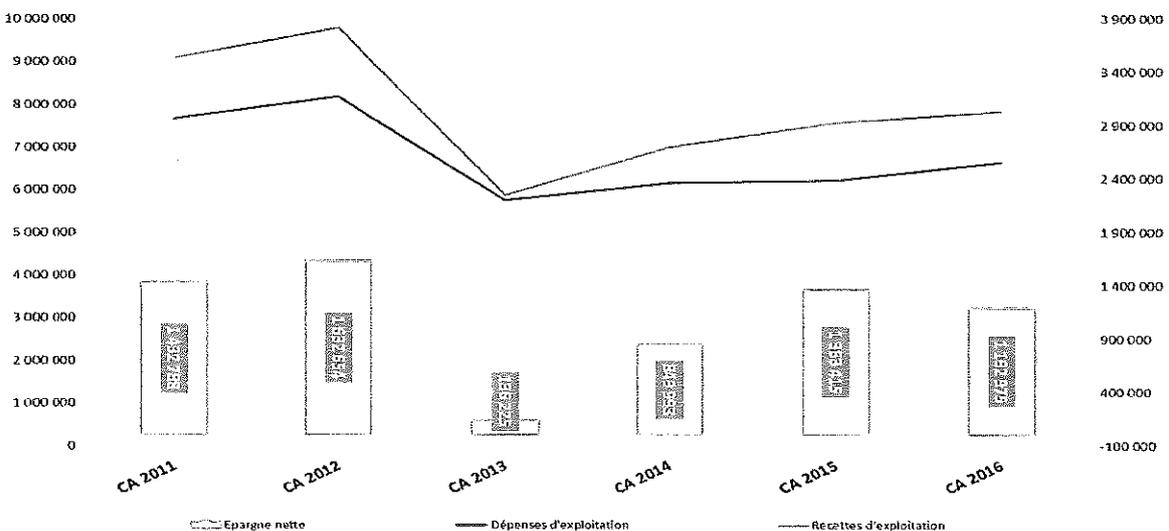
Les recettes augmentent donc de 255 529 € pour trois raisons :

- la hausse des produits du versement transport de 77 660 €, et ce, malgré le fait que le seuil d'assujettissement des entreprises a été relevé de 9 à 11 salariés ;
- la facturation à la STUCE de la mise à disposition du personnel sur une année complète en 2016 au lieu d'un seul semestre en 2015, soit + 105 511 € ;
- la subvention de 190 800 € du budget principal suite à l'intégration des 6 communes de l'ex-communauté de communes du Pays du Ried Brun.

Cette hausse est atténuée par une baisse du produit des redevances sur les panneaux publicitaires des abribus de 164 400 €.

4) L'évolution de l'épargne

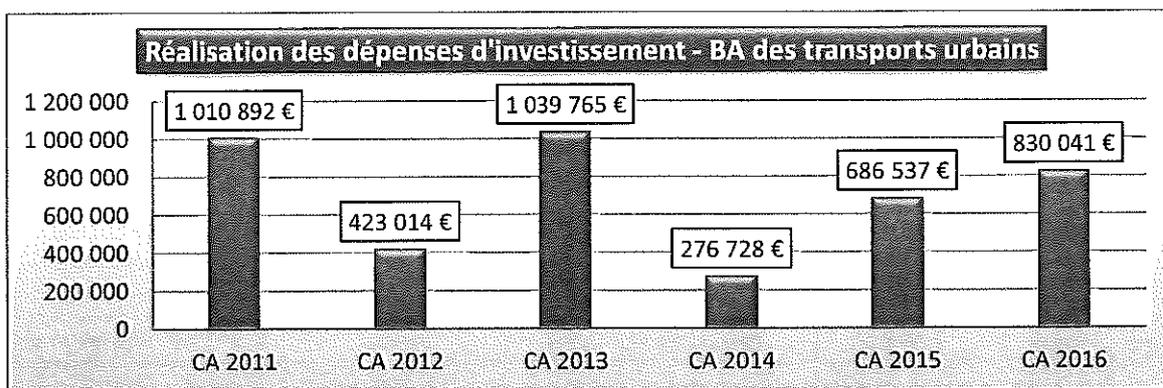
L'épargne nette, égale part ailleurs à l'épargne brute, s'élève à 1,193 M€ contre 1,363 M€ en 2015, compte tenu que le taux de progression des dépenses est supérieure à celui des recettes pour les raisons qui viennent d'être évoquées plus haut.



5) Les dépenses réelles d'investissement (+ 20,9 %)

Avec un programme de **0,830 M€**, le financement des investissements a été intégralement autofinancé à l'aide d'une épargne nette s'élevant à **1 363 415 €**.

Ce programme est principalement constitué des travaux pour la mise en accessibilité des arrêts de bus pour **552 110 €**, l'achat d'un véhicule technique et d'une voiture de service pour **42 350 €**, et l'acquisition d'un système d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs pour **155 270 €**.



6) Les recettes réelles d'investissement

Contrairement à ce qui s'était produit en 2015, des recettes réelles ont été réalisées en 2016 pour un montant de **340 891 €**, dont 102 702 € de FCTVA au titre des années 2014 et 2015, 140 000 € de subvention du conseil départemental du Haut Rhin au titre des travaux de mise en accessibilité des arrêts de bus et 98 189 € de remboursement de TVA sur les investissements 2016.

VI. LE BUDGET ANNEXE DES CAMPINGS

Aucun mouvement n'a été réalisé en 2016 sur ce budget qui n'avait pas fait l'objet d'inscriptions budgétaires lors du vote du budget primitif 2016, sachant que les opérations qui se poursuivent (loyers restaurant, redevances d'occupation, taxes foncières) sont comptabilisées au sein du budget principal conformément à la disposition mentionnée au Titre 1 de l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux indiquant que « pour les services concédés, il n'y a pas lieu d'individualiser budgétairement les opérations qui ne retracent que les relations comptables avec le concessionnaire ».

Ce budget sera clos d'ici la fin de l'exercice 2017 et les soldes comptables seront transférés au budget principal.

VII. LES BUDGETS ANNEXES DES ZONES D'ACTIVITES

ZA des Erlen :

La valeur des terrains en stocks pour la ZA des ERLÉN à fin décembre 2016 était de **940 927 €** (pour un stock initial début 2016 de 1 102 005 €), d'où une variation de - **161 078 €** qui correspond au résultat sur la vente des terrains commercialisés.

ZA de Horbourg et Sainte-Croix-en-Plaine :

A la fin 2016, la valeur des terrains en stocks pour les ZA de Horbourg-Wihr et de Sainte-Croix-en-Plaine est de **434 353 €** pour une valeur initiale de 405 924 € au 31/12/2016 d'où une variation de **28 429 €**. Cette variation correspond, d'une part aux dépenses d'aménagement des terrains pour un montant de 176 569 €, et d'autre part à des recettes liées à la vente des terrains commercialisés pour un montant de 148 140 €.

Compte tenu des explications présentées ci-dessus, il est proposé au Conseil Communautaire de bien vouloir adopter la délibération suivante :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après s'être fait présenter le compte administratif établi par Monsieur le Président de Colmar Agglomération et dont les résultats d'exécution sont conformes au compte de gestion établi par Monsieur le Trésorier Principal,

Considérant que Monsieur Gilbert MEYER, Président, a régulièrement administré au cours de l'exercice 2016 les finances de Colmar Agglomération en titrant l'ensemble des recettes afférentes à l'exercice et en ordonnant toutes les dépenses ayant fait l'objet d'un service fait,

Vu les explications qui précèdent,

Vu l'avis de la Commission de l'administration générale en date du 08 juin 2017,

Après en avoir délibéré

APPROUVE

L'ensemble de la comptabilité de l'ordonnateur soumise à son examen.

RECONNAIT

La sincérité des restes à réaliser et **ARRETE** leur solde global à un besoin de financement de - 4 728 994,48 €, tels que détaillés ci-dessous :

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget Principal	8 357 150,00	8 353 348,35	3 801,65
Budget Eau	1 700 000,00	1 644 041,02	55 958,98
Budget Assainissement	175 000,00	2 042 462,16	-1 867 462,16
Budget Gestion des déchets	100 300,00	1 413 203,23	-1 312 903,23
Budget Transports	0,00	1 608 389,72	-1 608 389,72
TOTAL	10 332 450,00	15 061 444,48	-4 728 994,48

AFFECTE

Les résultats des différents budgets au compte 1068 « excédents d'investissement capitalisés », de la manière suivante :

- Budget principal : 361 852,99 €
- Budget annexe de l'eau : 760 758,25 €
- Budget annexe de l'assainissement : /
- Budget annexe de la gestion des déchets : /
- Budget annexe des transports urbains : 99 732,03 €.

DECLARE

Toutes les opérations de l'exercice 2016 définitivement closes et les crédits non reportés annulés.

DONNE

Décharge à Monsieur le Président de Colmar Agglomération pour sa gestion de l'exercice 2016 conformément à l'article 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Président

ADOPTÉ



Le caractère exécutoire du présent acte est certifié.

Pour ampliation conforme
Colmar, le - 4. JUL. 2017

Directeur Général des Services

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-246800726-20170704-DCC01290617-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2017
Publication : 04/07/2017